Automne 2017 Vol. 26, nº 3

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ARTS

Le samouraï, du Japon féodal à Hollywood

SOCIÉTÉ

Quand *CSI* dépasse la fiction

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIRE

LA REVUE PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

« LE FICSUM M'A PERMIS DE REMPORTER 1250 $ GRÂCE À MON TEXTE, CHOISI ARTICLE DE L'ANNÉE 2016 DE LA REVUE *DIRE* ! »

— SIMON MATHIEN

ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

PRIX D'EXCELLENCE EN VULGARISATION SCIENTIFIQUE 2016 DE LA REVUE *DIRE*

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

DIRE

LA REVUE DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fondée en 1992
La recherche à votre portée
Automne 2017 vol. 26, nº 3

Directeur général
Alexandre Guertin-Pasquier

Rédactrice en chef
Marie-Paule Primeau

Comité de lecture
Ahmed Hamila, Laura-Maria Martinez, Esther McSween-Cadieux

Réviseure linguistique
Catherine Vaudry

Collaborateurs
Valérie Bordua, Charlotte Girondel, Ahmed Hamila, Anthony Lacouture, Vincent Mousseau, Hieu Thong Ly, Annick Vallières

Graphiste
Dominique Lavoie

Correctrice d'épreuves
Émilie Pelletier

Imprimeur
Impart Litho

Éditeur
La revue *Dire* est publiée par le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM). Le FICSUM est une corporation à but non lucratif financée par les étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles à l'Université de Montréal.

Conseil d'administration du FICSUM
Président : Jonathan Purenne
Trésorière : Camille Francœur-Marquis
Secrétaire : Guillaume Larivière-Gauthier
Administratrice : Marie D. Gauthier
Administrateur : Simon Laporte
Administrateur : Kevin L'Espérance
Administrateur : Philippe Lebel (FAÉCUM)
Administratrice : Andrée-Anne Lefebvre (FAÉCUM)

ISSN 1192-9340
Dépôt légal 3e trimestre 2017
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Envoi de publication canadienne nº 40013185
Dire publie trois numéros par an

Tirage
3 600 exemplaires

Publicité
info@ficsum.qc.ca

Abonnement sur le site Web au www.ficsum.com

	1 an	2 ans
Individuel	25,24 $	37,09 $
Institutionnel	35,40 $	57,41 $
Hors Canada	35,40 $	57,41 $

Toute correspondance doit être adressée à :
Revue *Dire*
2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau 1125-7
Montréal (Québec) H3T 1A8
redaction@ficsum.com

Téléphone : 514 343-6111, poste 53027
Site Web : www.ficsum.com

Les auteurs publiés dans *Dire* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction doit être préalablement autorisée par le FICSUM. La reproduction des photographies est interdite.

Photographies (sauf indication contraire) : Shutterstock©

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FICSUM

La rentrée bat son plein et nous entamons une autre année pour la revue *Dire*, laquelle est plus populaire et plus consultée que jamais. N'hésitez pas à y soumettre vos textes!

De plus, cette année, le FICSUM enrichira encore une fois sa palette de services. Un espace commun de rédaction, inspiré de l'initiative *Thèsez-vous?*, ouvrira ainsi ses portes à la mi-septembre à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines. Ne ratez pas non plus notre traditionnel lancement de la revue *Dire* le 18 octobre prochain! Enfin, une autre bonne nouvelle : à la suite d'une entente avec la FAÉCUM, le programme FAPE a été fusionné avec le programme PARSECS le 15 juillet dernier. Le programme bonifié permettra d'offrir des subventions à un nombre plus élevé de bénéficiaires de diverses disciplines.

Au plaisir de collaborer de nouveau avec vous en 2017-2018, et bonne rentrée à tous!

Alexandre Guertin-Pasquier
Directeur général

MOT DE LA RÉDACTRICE EN CHEF

J'ai souvent à répondre à cette question : quelle étape préfères-tu dans le processus éditorial de la revue? Choix difficile, j'avoue. Je suis particulièrement emballée, quand arrive chaque date de tombée, de découvrir les textes soumis. C'est du vrai bonbon pour moi.

Ainsi, quand j'ai lu (d'une traite) l'article d'Annick, le sujet m'a beaucoup plu. Celui d'Hieu a empli mon esprit d'images. Enfin, un article qui porte sur le cinéma! L'angle du texte de Vincent est inédit et a suscité un vif intérêt chez un des membres du comité de lecture, amateur de *CSI*. Puis, l'écriture de Charlotte s'est démarquée par des mots justes et tout en retenue pour décrire une réalité difficile pour tant de personnes. Quant au billet d'Anthony, je l'ai tout de suite trouvé utile et pertinent. Vivement plus de politiques publiques pour diminuer les inégalités sociales de santé. Enfin, dans l'article de Valérie, wow! le contenu était d'emblée riche et précis.

Comme vous pouvez le comprendre, d'un numéro à l'autre, mon avidité pour vos sujets ne se tarit pas. N'hésitez donc pas à soumettre un article, vous serez lu avec un grand intérêt. Les prochaines dates de tombée sont les **15 octobre 2017** et **8 janvier 2018**, respectivement pour la rubrique actualité et les articles réguliers.

Marie-Paule Primeau
Rédactrice en chef

SOMMAIRE

REGARD SUR L'ACTUALITÉ

Droit d'asile : comment prouver son homosexualité ? **/9**

AHMED HAMILA
Programme de doctorat en science politique

ARTS

Le samouraï, du Japon féodal à Hollywood **/10**

HIEU THONG LY
Programme de doctorat en études cinématographiques

HISTOIRE

À l'abordage ! La guerre en Atlantique au Moyen Âge **/17**

VALÉRIE BORDUA
Programme de maîtrise en histoire

SANTÉ

Penser la santé autrement / **24**
ANTHONY LACOUTURE
Programme de doctorat en santé publique

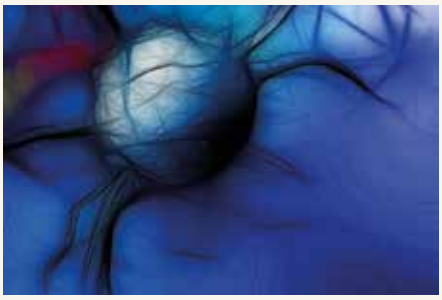

Le cancer, sournois comme un crabe / **30**
CHARLOTTE GIRONDEL
Programme de doctorat en pharmacologie

SOCIÉTÉ

Quand *CSI* dépasse la fiction / **36**
VINCENT MOUSSEAU
Programme de maîtrise en criminologie

Le lait maternel devenu produit de luxe / **42**
ANNICK VALLIÈRES
Programme de doctorat en sociologie

SIÉ

SUBVENTION AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

« LE FICSUM NOUS A OFFERT **600 $** POUR AMÉLIORER NOTRE COLLOQUE ANNUEL ET NOS OUTILS DE COMMUNICATION ! »

— ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE BIOÉTHIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (AÉBIUM)

FICSUM.COM

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Ahmed Hamila
ahmed.hamila@umontreal.ca
Programme de doctorat
en science politique

DROIT D'ASILE : COMMENT PROUVER SON HOMOSEXUALITÉ ?

Chantre des droits LGBTQ, le Canada a développé récemment des lignes directrices sur la manière d'établir la crédibilité des demandeurs d'asile persécutés dans leur pays d'origine en raison de leur orientation sexuelle.

Le Canada est souvent présenté comme un modèle à suivre pour ce qui est de la protection de ces demandeurs d'asile. Toutefois, nombreux sont ceux qui critiquent la manière dont les auditions avec ces demandeurs sont menées et jugent les questions posées par les commissaires inadéquates. Pour remédier à cette situation, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CSIR) vient d'élaborer des lignes directrices visant à attester leur crédibilité.

L'homosexualité est pénalisée dans 72 pays. Dans une dizaine d'entre eux, les personnes LGBTQ encourent la peine de mort en cas de relation sexuelle avec une personne de même sexe. Plusieurs fuient leur pays d'origine pour demander la protection internationale dans des pays plus respectueux des droits de la personne. Toutefois, selon l'Organization for Refuge, Asylum & Migration, une infime minorité de demandeurs d'asile persécutés du fait de leur orientation sexuelle obtiennent le statut de réfugié, souvent parce que les commissaires estiment que l'homosexualité du demandeur n'est pas crédible.

Comment établir l'orientation sexuelle d'un demandeur d'asile ? Chaque pays a ses méthodes. Jusqu'à récemment, la République tchèque et la Slovaquie utilisaient des « tests de phallométrie » qui consistaient à mesurer la réaction physique du demandeur à des images pornographiques. En Allemagne et en Pologne, les autorités compétentes recommandent au demandeur de fournir des « attestations d'homosexualité » de psychologues, de psychiatres ou de sexologues. En Belgique et en France, en plus du témoignage du demandeur, les déclarations de témoins ou des « attestations » d'organisations LGBTQ sont parfois soumises afin de résoudre les problèmes de crédibilité. Enfin, dans la plupart des pays, incluant le Canada[1], des questions stéréotypées, qui contiennent un préjugé culturel et sexuellement explicites sont souvent posées au demandeur pour établir sa crédibilité[2] : « Avez-vous pratiqué des fellations, le coït ? », « Que pensez-vous de l'homosexualité ? S'agit-il d'une relation normale ou d'un problème psychologique ? », « Où allez-vous pour assouvir vos désirs homosexuels ? »

Pour répondre aux critiques des associations et pour assurer un meilleur traitement des dossiers LGBTQ, l'autorité canadienne chargée de l'asile, la CISR, a publié le 1er mai 2017 des lignes directrices sur la manière de mener les auditions avec les demandeurs persécutés en raison de leur orientation sexuelle. Ces lignes directrices s'organisent autour de trois points principaux : utiliser un langage approprié (qui tient compte du genre auquel le demandeur s'identifie et exempt de connotations négatives), comprendre les difficultés auxquelles se heurte le demandeur pour établir son orientation sexuelle (tenir compte de ses culture, religion, classe sociale, éducation et antécédents familiaux) et éviter les stéréotypes au moment d'établir les faits (comme penser que les minorités sexuelles ont une apparence ou des manières féminisées ou masculinisées). Avec la publication de ces lignes directrices, le Canada est davantage en mesure de respecter ses engagements internationaux en se mettant au diapason des pratiques du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies, qui, en 2012, avait publié des lignes directrices sur le traitement des demandes d'asile liées à l'orientation sexuelle. ◎

[1] Envisioning Global LGBT Human Rights. (2015). Envisioning LGBT Refugee Rights in Canada: Is Canada a Safe Haven? Repéré à https://www.dropbox.com/s/nn9qork9zqi2da1/Is%20Canada%20A%20Safe%20Haven%20-%20Report%202015.pdf?dl=0

[2] Jansen, S. et Spijkerboer, T. (2011). Fleeing Homophobia. Demandes d'asile liées à l'orientation sexuelle et à l'identité sexuelle en Europe. Repéré à https://www.rechten.vu.nl/nl/Images/web_110098_FH_FR_tcm247-243075.pdf

Hieu Thong Ly
hieu.thong.ly@umontreal.ca
Programme de doctorat
en études cinématographiques

LE SAMOURAÏ, DU JAPON FÉODAL À HOLLYWOOD

Le genre du film de samouraïs permet d'observer une évolution des valeurs héroïques depuis les premières apparitions du samouraï au cinéma jusqu'aux années 1960. La représentation par le cinéma japonais de ce guerrier féodal a subi une évolution parallèle aux transformations de la société japonaise, qui, en un peu plus d'un siècle, est passée de la féodalité au rang de puissance industrielle après une défaite militaire suivie d'une occupation américaine. Les films de samouraïs produits durant la première décennie du miracle économique japonais présentent d'ailleurs des héros qui s'apparentent étrangement au cowboy hollywoodien. Au-delà de l'influence d'une culture hégémonique sur un cinéma national, le cas de ce genre cinématographique permet d'historiciser l'évolution des valeurs et des concepts moraux d'une société en mutation.

Un examen du récit que forment les titres phares qui ont jalonné le genre révèle que la figure du samouraï passe du statut de héros qui respecte les valeurs féodales à celui de figure non conformiste à l'esprit indépendant telle que promue par le cinéma hollywoodien. À l'origine, les samouraïs ont constitué pendant sept siècles une caste de militaires au service des seigneurs féodaux. En 1853, au moment de l'ouverture du Japon à l'Occident, l'empereur Meiji abolit cette caste qui se distinguait de la classe des commerçants ou des paysans. Ces guerriers continueront toutefois à exercer une fascination dans l'imaginaire collectif notamment par leur présence dans la culture japonaise. Cependant, avec l'occupation américaine qui suit la Deuxième Guerre mondiale, les cinéastes se mettent à représenter ces guerriers avec un esprit de rébellion qui fait écho aux préoccupations de la nouvelle société d'après-guerre, une société cherchant à rompre avec les traditions féodales.

Le samouraï au début du cinéma

Les premières bandes cinématographiques produites au Japon étaient des enregistrements de performances Kabuki, un théâtre né au XVIIe siècle et constituant aujourd'hui une forme de théâtre traditionnel dans ce pays. Au Japon, le cinéma est demeuré essentiellement du théâtre filmé jusqu'aux années 1920[1]. Ainsi, en raison de ce fort héritage théâtral, les premiers samouraïs au cinéma étaient calqués sur la représentation qu'en avait faite le théâtre Kabuki, à savoir des guerriers vertueux.

Plus généralement, les films historiques reprenaient les caractéristiques du Kabuki en présentant deux types de héros mâles : le *tateyaku* et le *nimaine*. Le *tateyaku* est fort, noble et trouve donc une incarnation exemplaire dans le samouraï loyal à son seigneur. Par **confucianisme***, l'amour romantique est étranger au *tateyaku*, qui s'attache plutôt au devoir dans les traditions féodales. Le *nimaine* est quant à lui l'homme susceptible à l'amour ; il provient de la classe des commerçants, qui ne sont pas forts ni futés comme les hommes de la classe des samouraïs.

*** CONFUCIANISME**
École philosophique et morale répandue en Asie orientale et à la base d'un modèle social reposant sur le culte des ancêtres, l'obéissance aux aînés et le patriarcat.

*** RÔNIN**
L'étymologie de ce mot renvoie à « homme errant » pour signifier un samouraï orphelin d'un seigneur.

Le cas des *47 loyaux rônin*

Dans la culture japonaise existe une histoire qui occupe une place encore plus importante que celle, par exemple, de Jeanne d'Arc en France. L'histoire vraie des *47 loyaux* ***rônin**** a fait l'objet d'innombrables pièces de Kabuki depuis 1748. Dès l'époque de son état embryonnaire de théâtre filmé, le cinéma japonais a aussi abordé cette histoire. Puis, après s'être épanoui en un art

LES ÉTATS-UNIS INCARNAIENT LA LIBERTÉ DANS UN CONTEXTE OÙ LA SOCIÉTÉ JAPONAISE PASSAIT POUR TROP AUTORITAIRE, CAR ENCORE ATTACHÉE AUX TRADITIONS FÉODALES.

*** SHOGUN**
Chef suprême des armées dans le Japon féodal, donc dirigeant *de facto* de l'empire, une dictature militaire. L'empereur est alors le dirigeant *de jure*, c'est-à-dire un monarque dont le premier ministre détient en pratique les pouvoirs exécutifs.

*** HARAKIRI**
Rituel consistant à s'ouvrir le ventre avec un sabre pour se repentir d'une faute, laver un échec personnel ou donner sa vie pour une cause supérieure.

*** SHOGUNAT**
Gouvernement militaire présidé par le Shogun.

en lui-même, il a poursuivi avec de nombreuses adaptations, au point où, en 2000, la chercheure Isolde Standish a recensé 91 films consacrés aux *47 loyaux rônin* produits entre 1908 et 1994[2].

Voici les faits à l'origine des *47 loyaux rônin*. Un jour de 1701, le seigneur Asano attaque et blesse le seigneur Kira dans l'enceinte du château du **Shogun***. Lors de l'enquête, Asano explique son geste par un grief contre Kira. Kira répond qu'il ignore ce qui a pu provoquer l'attaque. À la suite de l'enquête, le Shogun ordonne la confiscation des biens d'Asano et la dissolution de son clan. Asano est condamné au suicide rituel, le **harakiri***. Un an plus tard, 47 anciens servants d'Asano attaquent la demeure de Kira pour le décapiter, vengeant ainsi leur défunt seigneur. Les 47 *rônin* se livrent ensuite au **shogunat*** pour finalement s'ouvrir le ventre comme leur maître avait dû le faire un an plus tôt.

Les recherches publiées en 1976[3] par l'historien Tadao Sato expliquent en détail comment l'opinion publique s'est rangée au moment des faits du côté de ces 47 *rônin*, et pourquoi ces incidents ont touché si fortement l'imagination du peuple japonais. L'essentiel est que le code de conduite du samouraï privilégiait d'abord le courage (*buyo*) et l'honneur (*meiyo*), mais à la suite de ces incidents, la loyauté (*chûgi*) serait devenue l'égale des deux autres valeurs. Pour appuyer cette affirmation, Sato rappelle des cas où des samouraïs de la période Sengoku (1482-1558) avaient changé d'allégeance et de seigneurs par opportunisme. Selon Sato, les motivations des 47 *rônin* pourraient être plus complexes que la simple loyauté, mais le sacrifice par loyauté est l'élément de l'histoire qui a marqué le plus fortement le public. Dès lors, rien d'étonnant à ce que parmi les 91 versions cinématographiques des *47 loyaux rônin*, la plus ambitieuse et la plus coûteuse est celle de 1941[4] (l'année où le Japon fasciste attaque Pearl Harbor, ce qui provoque l'entrée en guerre des États-Unis contre l'Axe). Ce film avait été parrainé par le gouvernement militariste ultranationaliste.

L'influence du cinéma hollywoodien

Déjà avant la Deuxième Guerre mondiale, le public japonais aurait été marqué par les films hollywoodiens. Sato écrit dans *Currents in Japanese Cinema*[5], son ouvrage le plus célèbre, que si l'intelligentsia japonaise avait plus d'estime pour les civilisations anglaise, allemande et française, la jeunesse japonaise d'avant-guerre s'éprenait plutôt des films américains. Les États-Unis incarnaient la liberté dans un contexte où la société japonaise passait pour trop autoritaire, car encore attachée aux traditions féodales. Conséquemment, le Bureau de censure du ministère de l'Intérieur (sous la dictature ultranationaliste) impose en 1938 à l'industrie cinématographique la directive suivante : « La diffusion de l'individualisme présente dans les films occidentaux doit être évacuée des productions japonaises; l'esprit japonais, la famille et les belles traditions doivent être encensés; le public japonais doit être rééduqué par les films; les activités frivoles doivent être éradiquées de l'écran; le respect des aînés doit être souligné[6] » (notre traduction).

Puis, de la défaite de 1945 jusqu'à 1949, l'occupant américain interdit tous films historiques propices à glorifier les valeurs guerrières de l'époque féodale. Durant l'occupation, qui s'étend jusqu'en 1952, aucune version des *47 loyaux rônin* n'est produite, mais plus de 600 films hollywoodiens sont distribués à travers le Japon pour exposer l'*American way of life*[7].

Pour illustrer l'impact des films américains sur la société japonaise d'après-guerre, Sato confie même son expérience personnelle en tant que membre de la génération qui était

enfant durant la guerre. Pendant le conflit, Sato et ses camarades apprenaient à l'école que les Américains étaient inhumains et diaboliques. Il raconte le choc qu'ils ont vécu à la vue des films américains à partir de 1946. À leurs yeux, les États-Unis se sont même mis à incarner un idéal tant économique que politique et spirituel. Pour cette génération, l'ennemi d'hier était devenu le plus respectable ami. L'anti-américanisme se limitait à une minorité de gauchistes dans le Japon d'après-guerre.

Le succès mondial des *Sept samouraïs* lance ainsi une forme du film de samouraïs qui sera vite comparée au western américain.

Sato croit que c'est par l'influence du cinéma américain que la dichotomie entre la figure du *tateyaku* et celle du *nimaine* a pu s'estomper dans l'après-guerre. Pour l'historien, la synthèse entre le *tateyaku* et le *nimaine* en un héros combinant la force du premier et le sentiment amoureux du deuxième survient de manière exemplaire avec l'acteur Tatsuya Nakadai, qui joue dans de nombreux films de samouraïs durant la décennie 1960, dont plusieurs des titres cités ci-dessous.

À partir de 1953

Depuis 1950, le cinéaste Akira Kurosawa est connu internationalement grâce au succès de *Rashomon*, qui a initié le public occidental au cinéma japonais. En 1953, Kurosawa réalise *Les sept samouraïs*, qui est aujourd'hui considéré comme l'un des plus grands films du cinéma nippon et l'une des œuvres les plus marquantes du cinéma mondial[8].

Le caractère novateur des *Sept samouraïs* et d'autres films de Kurosawa sera encore plus reconnu lorsque Sato écrira dans *Currents in Japanese Cinema* que la réforme majeure du héros dans le cinéma japonais est attribuable à Kurosawa. Selon Sato, ce cinéaste a su créer des héros dotés des qualités du samouraï idéal (fort et noble), mais sans la rigidité et le conformisme d'un servant de l'époque féodale. Le héros chez Kurosawa combinerait les traits positifs du *tateyaku* avec la sensibilité du *nimaine* dans des histoires ayant un attrait universel.

Le succès mondial des *Sept samouraïs* lance ainsi une forme du film de samouraïs qui sera vite comparée au western américain. En fait, *Les sept samouraïs* et des films subséquents de Kurosawa vont même inspirer à leur tour plusieurs nouvelles versions (*remakes*) à Hollywood et en Italie, dont notamment *The Magnificent Seven* (1960), un western qui aura plusieurs

LE CINÉMA HOLLYWOODIEN CLASSIQUE PRIVILÉGIE DAVANTAGE LES RÉCITS CENTRÉS SUR UN SEUL INDIVIDU OU UN PETIT GROUPE D'INDIVIDUS QUI RÉSISTENT CONTRE VENTS ET MARÉES, ET CE, PAR CONVICTION.

suites et qui sera lui-même refait en une série télé et en un autre long-métrage sorti en 2016. L'influence des *Sept samouraïs* sur le cinéma mondial est également perceptible par ses nombreuses parodies, dont le dessin animé de Disney-Pixar *A Bug's Life* (1998).

Un triomphe de l'humanisme sur le devoir

À la suite de Kurosawa, Masaki Kobayashi, qui commence au lendemain de l'occupation américaine une filmographie marquée par un anti-féodalisme, se fait connaître en Occident avec notamment deux films : *Harakiri* en 1962, puis *Rebellion* en 1967. Dans ces deux films, le *ninjo* (humanisme) triomphe sur le *giri* (devoir), alors que le dilemme entre *giri* et *ninjo* restait irrésolu dans le théâtre Kabuki.

Harakiri met en scène un *rônin* seul qui entreprend de venger son gendre contre un clan complet structuré autour d'un seigneur cruel. *Rebellion* raconte la révolte du samouraï Isaburo contre les ordres injustes de son propre seigneur. Pour protéger la dignité d'une femme maltraitée par ce seigneur, Isaburo se bat contre son propre clan. À la fin du film, Isaburo affronte en duel un collègue qui était pourtant sensible à sa rébellion, mais qui s'est accroché au devoir envers le seigneur. Ce collègue resté loyal au clan perd le duel.

Dans *13 assassins* que Eiichi Kudo réalise en 1963, deux amis en viennent aussi à s'opposer. L'un, Hanbei, est au service d'un seigneur despotique. L'autre, Shinzaemon, se trouve impliqué dans un complot afin d'éliminer le despote pour le bien de la population. Par conviction, Shinzaemon assemble autour de lui 12 valeureux volontaires pour mener à bien cette mission. Le commando de 13 devra cependant affronter une armée de 200 gardes du corps dirigée par Hanbei, qui désapprouve son seigneur, mais qui se fait malgré tout un point d'honneur d'exécuter son devoir. Les deux amis finissent par se retrouver en duel : Shinzaemon, qui a combattu par humanisme, triomphera de Hanbei, qui a combattu par devoir.

Outre le propos dénonçant l'injustice du système féodal, les films de samouraïs modernes mettent en scène un individu ou un petit groupe motivé par une bonne cause et qui se retrouve dans la situation de devoir vaincre des ennemis supérieurs en nombre et au service d'un seigneur mal intentionné. Alors que les 47 loyaux *rônin* forment un clan complet, les 7 samouraïs et les 13 assassins constituent deux petits groupes unis par des convictions personnelles, et non pas par la loyauté féodale. Quant à *Harakiri*, *Rebellion*, et des titres comme *Yojimbo* (1962) ou *Sanjuro* (1963), ces films n'ont qu'un héros solitaire se rapprochant du cowboy seul dans le western classique[9].

Le cinéma hollywoodien classique privilégie davantage les récits centrés sur un seul individu ou un petit groupe d'individus qui résistent contre vents et marées, et ce, par conviction. Plus précisément, le récit hollywoodien classique fait la promotion de l'éthique de la vertu (ou éthique de l'autonomie) au détriment de l'éthique du devoir (ou éthique déontologique)[10]. Le héros hollywoodien est ainsi guidé par ses bonnes valeurs plutôt que par un conformisme au devoir et aux lois. Dès lors, le triomphe du *ninjo* sur le *giri* dans les films de samouraïs des années 1960 serait une influence du cinéma américain.

En écho aux préoccupations de l'après-guerre

Avec la capitulation de 1945, l'empereur Hirohito perd ses prérogatives divines et laisse place à une monarchie constitutionnelle. La société japonaise d'après-guerre entretient un rapport complexe avec les valeurs de l'époque féodale que le gouvernement militariste avait ravivées durant la guerre. Le héros du film de samouraïs moderne est souvent dans une dynamique de rejet d'une autorité féodale injuste. Le rejet d'une autorité injuste, qu'elle soit féodale ou autre, est à mettre en parallèle avec le sentiment de la population à l'égard des années de guerre, et aussi d'un certain impérialisme américain. En fait, la population japonaise a été profondément divisée sur la tutelle américaine de fait qui existait encore malgré le traité de paix de 1952 qui avait donné l'indépendance au Japon. Des voix s'élevaient pour une renégociation du *Mutual Defense Pact*, qui continuait d'assujettir le Japon aux États-Unis. En 1960, l'année du renouvellement du pacte, le pays est marqué par de violentes manifestations dirigées contre

le gouvernement du premier ministre Kishi. Les manifestants s'opposent au réarmement du pays et à l'obligation de s'engager dans des interventions armées aux côtés des États-Unis. Selon les historiens, dont Nakamura Masanori[11], qui a participé lui-même aux manifestations, ce grand mouvement antigouvernemental était motivé par un anti-impérialisme combiné à un pacifisme viscéral, et par une hostilité envers Kishi, qui était un véritable revenant d'une époque honnie puisqu'il avait été ministre sous le régime militariste. Au bout du compte, le pacte est resté en place, mais Kishi a fini par démissionner.

Même si cette tutelle américaine était critiquée, la popularité des films contre la tradition féodale, surtout auprès de la génération d'après-guerre, s'inscrit dans une vaste américanisation incarnée par une identification aux valeurs importées de l'Oncle Sam[12]. D'ailleurs, la démocratisation du Japon et la reconstruction de l'économie japonaise par l'occupant américain ont été décrites par les historiens, dont Pierre-François Souyri[13], comme une vitrine du projet américain pour les sociétés d'Extrême-Orient tentées par le communisme. L'essor économique du Japon a fait du pays la deuxième puissance industrielle du monde non communiste à partir de 1969[14], soufflant ainsi dans le dos du leader mondial qui l'avait formé deux décennies plus tôt.

Aujourd'hui, la figure du samouraï imprégnée de l'héroïsme hollywoodien est présente sur tous les écrans du monde. Outre *Star Wars*, qui a tiré une partie de son inspiration de *La forteresse cachée* (1958) de Kurosawa, les récents *The Last Samurai* (2003) avec Tom Cruise et *Kill Bill* (2003 et 2004) de Quentin Tarantino démontrent une certaine mondialisation des figures et valeurs héroïques jadis attachées spécifiquement à une nation ou à une culture. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Anderson, J. L. et Richie, D. (1982). *The Japanese Film, Art and Industry* (éd. aug.). Princeton, N. J. : Princeton University Press.

[2] Standish, I. (2000). *Myth and Masculinity in the Japanese Cinema*. Surrey, Royaume-Uni : Curzon Press.

[3] Sato, T. (1976). *Chushingura: Iji no Keifu*. Tokyo, Japon : Asashi Shinbunsha.

[4] Le contexte de production a été détaillé notamment dans Davis, D. W. (1996). *Picturing Japaneseness, Monumental Style, National Identity, Japanese Film*. New York, N. Y. : Columbia University Press.

[5] Sato, T. (1982). *Currents in Japanese Cinema* (traduit par G. Barrett). Tokyo, Japon : Kodansha International Ltd.

[6] Reproduite dans Standish, *op. cit.*, p. 34.

[7] Kitamura, H. (2010). *Screening Enlightenment: Hollywood and the Cultural Reconstruction of Defeated Japan*. Ithaca, N. Y. : Cornell University Press.

[8] Selon notamment les classements de *Sight and Sound* du British Film Institute, qui effectue des référendums auprès de professionnels du cinéma à travers le monde, et du magazine japonais *Kinema Junpo*.

[9] L'ouvrage le plus important sur le parallèle avec le western est Desser, D. (1981). *The Samurai Film of Akira Kurosawa*. Ann Arbor, Mich. : UMI Research Press.

[10] Le cinéma hollywoodien comme enseignement moral est traité dans Jullier, L. et Leveratto, J. M. (2008). *La leçon de vie dans le cinéma hollywoodien*. Paris, France : Vrin.

[11] Nakamura, M. (2005). *Sengoshi*. Tokyo, Japon : Iwanami.

[12] Sato (1982), *op. cit.*

[13] Souyri, P. F. (2010). *Nouvelle histoire du Japon*. Paris, France : Perrin.

[14] Se référer notamment à *ibid.*

BOLDAIRPUR

Respirez...

Imprégnez-vous de la nature et profitez!

Un lieu paisible ouvert à l'inspiration; des écogîtes simples, confortables et abordables.

Un endroit idéal pour un séjour de rédaction, d'études, ou simplement pour se reposer.

Pour plus d'information: www.boldairpur.ca | 450 566-9149
289, chemin Tomalty, Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 1H6

Valérie Bordua
valerie.bordua@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en histoire

À L'ABORDAGE! LA GUERRE EN ATLANTIQUE AU MOYEN ÂGE

Considérée comme l'un des conflits majeurs du Moyen Âge, la guerre de Cent Ans (1337-1453) a opposé la France à l'Angleterre. Par extension, la Castille y a également joué un rôle en tant qu'alliée de la France. L'affrontement entre ces royaumes provoque de profonds changements dans le domaine militaire, qui se traduisent notamment par l'occupation importante d'un nouveau champ de bataille, l'océan Atlantique. Cet intérêt guerrier que portent la France, la Castille et l'Angleterre à l'océan les amène à établir des mesures, inexistantes jusqu'alors, pour réguler leurs activités militaires maritimes. Dans ce contexte, les trois royaumes délimitent leurs frontières respectives en intégrant les côtes et les zones littorales à leur territoire.

L'intérêt pour l'Atlantique tend à prendre davantage de place dans les considérations politiques des royaumes de France, de Castille et d'Angleterre au tournant du XVe siècle. Cet attrait est essentiellement lié au conflit de la guerre de Cent Ans, au courant de laquelle l'Angleterre et la France s'affrontent dans de nombreuses batailles terrestres et maritimes. La Castille, l'un des royaumes qui composent la péninsule Ibérique à la fin du Moyen Âge, y participe aussi par l'implication de sa flotte en Atlantique. De ce fait, l'intensité et la multiplication des combats provoquent un débordement des conflits sur l'océan. La raison en est simple : non seulement celui-ci représente-t-il un terrain commun aux trois royaumes, mais il est aussi un territoire beaucoup moins contrôlé à cette époque par ces différents gouvernements.

L'intérêt des royaumes français, anglais et castillan pour l'océan a plusieurs conséquences. La première est l'élargissement des frontières de ces différents royaumes, qui comptent dès lors les terrains maritimes. Selon l'historien français Michel Mollat, l'Angleterre, la France et la Castille s'approprient naturellement les eaux qui bordent leurs frontières terrestres respectives dans les premières décennies du XVe siècle[1]. Or, l'agrandissement géographique de ces royaumes implique aussi l'organisation d'une surveillance côtière afin d'assurer la défense de ces territoires littoraux. En effet, en raison de la menace que représentent les forces ennemies en mer comme sur terre, les autorités royales perçoivent avec plus de clarté leurs frontières. Ces tensions omniprésentes révèlent, auprès des différents gouvernements, la nécessité de gérer et de protéger leurs territoires marins.

La deuxième conséquence de cet intérêt pour le littoral océanique est le développement d'une chevalerie dont les activités militaires sont reliées à la mer. Dorénavant, des responsabilités maritimes reviennent aux chevaliers qui résident sur ces territoires côtiers, créant du même coup de nouvelles charges et une définition inédite de leur rôle au sein de leur royaume. La chevalerie se retrouve donc à conjuguer son rôle défensif et militaire avec la nouvelle réalité géographique que représente l'Atlantique.

La troisième conséquence de l'intérêt royal pour l'Atlantique est le développement d'une diplomatie maritime. La **guerre de course*** et la **lettre de marque*** en sont les principaux outils. En effet, la fréquentation plus assidue de l'océan engendre une montée des attaques en mer ou sur les côtes. Les gouvernements royaux de France, d'Angleterre

*** GUERRE DE COURSE**
Désigne l'activité d'aller combattre les ennemis de son roi en mer. L'aval royal qui confère une nature légale à ces actions marque la différence entre ceux qui font la guerre de course et les pirates.

*** LETTRE DE MARQUE**
Document octroyé par un représentant du roi et qui autorise celui qui la possède à faire la guerre de course. Les propriétaires d'un tel document deviennent ainsi des représentants de la justice royale sur les mers.

LA MER, TERRAIN ALORS PLUS NEUTRE ET MOINS CONVOITÉ, DEVIENT DONC UNE OCCASION INTÉRESSANTE POUR CES NOBLES D'EXTRACTION PLUS HUMBLE D'ILLUSTRER LEURS CAPACITÉS DE COMBATTANTS.

et de Castille réalisent l'importance primordiale de développer des moyens diplomatiques pour assurer la sécurité du transport. L'Atlantique étant une route commerciale importante pour le commerce avec l'Orient et les pays du pourtour méditerranéen, les navires marchands doivent pouvoir naviguer dans un minimum de sécurité. De ce fait, à ce but politique se joint un objectif défensif, soit celui d'éviter la montée de la violence maritime et de tempérer les hostilités en mer.

À l'assaut de la mer

Selon Mollat, les combats maritimes suscitent rapidement l'intérêt de la **chevalerie médiévale*,** particulièrement chez les chevaliers issus de la petite noblesse, qui voient davantage dans les expéditions en mer une manière de démontrer leur valeur militaire. En effet, attirer le regard du roi grâce à leurs prouesses de manière traditionnelle, soit sur un champ de bataille terrestre, est moins facile pour eux. Face à des nobles de plus haute naissance, leurs faits d'armes n'ont pas le même poids politique. Ils peuvent donc plus difficilement obtenir des charges ou des privilèges sur terre. La mer, terrain alors plus neutre et moins convoité, devient donc une occasion intéressante pour ces nobles d'extraction plus humble d'illustrer leurs capacités de combattants.

Si le phénomène prend davantage d'ampleur au XVe siècle, il n'est pourtant pas nouveau. En effet, des chevaliers de petite noblesse s'illustraient sur les mers depuis déjà quelques siècles, bien avant la guerre de Cent Ans. Deux exemples montrent bien que les chevaliers qui combattent en mer peuvent s'attirer, de manière honorable, les faveurs royales et ainsi acquérir des terres ou des titres. Le seigneur Savari de Mauléon, engagé

*** CHEVALERIE MÉDIÉVALE**
La société médiévale est divisée en trois ordres très distincts : ceux qui prient, ceux qui travaillent la terre et ceux qui combattent. Les chevaliers se retrouvent dans ce dernier groupe; leur devoir est de défendre la terre de leur roi.

La guerre de Cent Ans (1337-1453)

La guerre de Cent Ans est un conflit qui a duré plusieurs siècles. Si elle concerne surtout les relations d'autorité entre la France et l'Angleterre, elle est également ponctuée de petites rivalités intestines qui enveniment la discorde entre les principaux antagonistes. L'origine des hostilités prend racine au XIIe siècle, alors que le roi d'Angleterre devient propriétaire de l'Aquitaine, de la Normandie, de l'Anjou et du Poitou, territoires qui représentent alors le tiers de la France actuelle. Non seulement le royaume français est-il alors amputé sur le plan géographique, mais le roi de France est aussi nettement désavantagé de se retrouver avec un seigneur étranger aussi puissant, qui peut à tout moment remettre en doute sa capacité à défendre et à gouverner le royaume de France. Ce problème géographique s'aggrave d'une querelle dynastique dès 1328. Alors même que la France vit une crise de succession, Édouard III d'Angleterre revendique le trône de France en tant qu'héritier légitime, étant le petit-fils de Philippe le Bel, roi de France de 1285 à 1314. Enfin, de nombreuses batailles opposent la couronne d'Angleterre à celle de France au courant des XIVe et XVe siècles.

L'OCÉAN DEVIENT DONC UN TERRAIN DE CHOIX, PUISQU'IL DÉTIENT UN AVANTAGE CONSIDÉRABLE SUR LES BATAILLES TERRESTRES : IL REPRÉSENTE UN TERRITOIRE CONTRÔLÉ DE MANIÈRE BEAUCOUP MOINS RIGOUREUSE SUR LES PLANS JURIDIQUE ET MILITAIRE.

*** AMIRAL**
Officier responsable des activités militaires en mer. Si le rôle existe déjà depuis le XIIIe siècle, il tend à comprendre de plus en plus de responsabilités et à acquérir davantage d'importance dans les gouvernements des royaumes de la côte Atlantique à la fin du Moyen Âge.

*** PIRATERIE**
Au Moyen Âge, elle est vue comme du banditisme en mer, étant donné que ceux qui la pratiquent attaquent navires et ports sans distinction, leur but principal étant la recherche de butins.

par le roi de France Philippe Auguste (qui régna de 1180-1223) pour diriger une flotte contre les Anglais en 1213, réussit sa mission et obtint ainsi les seigneuries de La Rochelle et de Cognac, situées dans l'actuel sud-ouest de la France[2]. Quant au pirate Eustache le Moine (vers 1170-1217), il jouissait d'une renommée très prestigieuse sur les mers; tour à tour au service des rois français et anglais, il termina sa carrière militaire en tant qu'**amiral*** de France[3].

De plus, l'alternance entre les périodes de trêve et la reprise des hostilités (qui caractérise les relations entre la France et l'Angleterre durant la guerre de Cent Ans) frustre plusieurs membres de la noblesse dans leur recherche de gloire. Cette situation instable aboutit à la recherche de nouveaux terrains de luttes. L'océan devient donc un terrain de choix, puisqu'il détient un avantage considérable sur les batailles terrestres : il représente un territoire contrôlé de manière beaucoup moins rigoureuse sur les plans juridique et militaire. De ce fait, les expéditions en mer donnent enfin à la classe nobiliaire l'occasion et la liberté de satisfaire la soif d'aventure qui l'anime[4].

Néanmoins, ces attaques en mer nourrissent les conflits entre les royaumes français, anglais et castillan en prolongeant les rivalités hors des frontières terrestres. Or, les sanctions décrétées sont difficiles à appliquer en terrain maritime, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, la définition des territoires qui bordent l'Atlantique n'est pas fixe, ce qui rend difficile l'application des lois sur ces régions. De plus, aucune conception juridique claire n'établit de distinction entre les pirates et les combattants du roi sur mer. En effet, les similarités entre les deux groupes sont de loin supérieures aux différences[5], autant en matière de périodes d'activités, de méthodes et de butins recherchés que de cibles de prédilection. Des mesures concrètes seront prises à la fin du XVe siècle pour départager les actes de **piraterie*** de ceux qui sont considérés comme légaux[6].

La diplomatie atlantique

Dans le cadre des activités militaires en mer, les abus mettent rapidement en évidence la nécessité de créer une administration responsable de la gestion des butins, principalement composés des navires capturés. La guerre de course désigne, au Moyen Âge, une entreprise maritime de navires appartenant soit au roi lui-même, soit à des nobles qui ont été autorisés par l'aval royal à combattre les flottes ennemies[7]. Malgré sa fonction principalement martiale, la guerre de course représente davantage une mesure préventive pour éviter la montée des tensions entre les royaumes français, anglais et castillan[8].

La lettre de marque est un autre outil important de la diplomatie maritime à la fin du Moyen Âge. En effet, « par son action de contrôle, la lettre de marque offrait [...] au roi la possibilité de faire respecter les trêves et accords de paix[9] ». Ce document, délivré par les autorités royales, permet de distinguer les actions licites de celles qui sont

considérées comme reliées à la piraterie dans les attaques en mer. De plus, les lettres de marque canalisent les attaques de leurs détenteurs envers des adversaires définis. Les autorités préviennent ainsi les débordements d'actions ennemies vers des navires alliés ou compatriotes.

Les rois et la guerre en mer : mythe ou réalité ?

L'intérêt de la France, de l'Angleterre et de la Castille médiévales pour la mer connaît un véritable essor au tournant du XVe siècle. Cette nouvelle facette militaire du Moyen Âge change à tout jamais la conception des manières de faire la guerre en Occident. Elle permet l'agrandissement du monde médiéval en élargissant les limites géographiques, mais aussi crée de nouvelles fonctions militaires. En effet, l'implication de la noblesse dans l'espace maritime au tournant du XVe siècle donne l'occasion aux chevaliers de naissance plus humble de trouver une avenue pour s'accomplir sur le plan militaire. Non seulement y gagnent-ils de nouvelles responsabilités, notamment par la défense des territoires côtiers qui leur incombe, mais ils peuvent dès lors exploiter un nouveau champ de bataille nettement moins sous contrôle des autorités royales, débordées par la gestion des conflits terrestres engendrés par la guerre de Cent Ans. La guerre de course et la distribution de lettres de marque attestent des mesures législatives pour contrôler les mers, même si celles-ci n'en sont encore qu'à leurs balbutiements.

Néanmoins, si le concept de guerre de course comme stratégie militaire appartient plutôt à l'époque moderne, son étude dans un contexte médiéval n'est pas dénuée d'intérêt. En effet, la valeur politique et militaire de l'océan Atlantique est évaluée différemment par les souverains anglais, français et castillans au courant du conflit de la guerre de Cent Ans, alors qu'ils en réalisent tout le potentiel. L'Atlantique est-il dès lors pleinement maîtrisé et exploité par les royaumes médiévaux qui le bordent ? En aucun cas, comme le montre l'état précaire des premières tentatives politiques qui tentent de réguler les activités maritimes. De plus, les chevaliers qui s'aventurent en mer sont encore une minorité au Moyen Âge. L'océan offre cependant aux chevaliers les plus téméraires de nouvelles avenues de carrière. De même, cet intérêt pour l'océan au Moyen Âge, qui motive les royaumes à repousser leurs limites politiques et géographiques, est le même qui mènera, ultimement, à la découverte européenne de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. ◎

RÉFÉRENCES

[1] Mollat, M. (1992). L'Europe et l'océan au Moyen Âge. Dans J.-M. Poisson (dir.), *Frontière et peuplement dans le monde méditerranéen au Moyen Âge : actes du colloque d'Erice-Trapani (Italie)* (p. 9-18). Rome, Italie : École française de Rome.

[2] Mollat, M. (1983). *La vie quotidienne des gens de mer en Atlantique (XIe-XIe siècle).* Paris, France : Hachette.

[3] *Ibid.*

[4] Sadourny, A. (2010). Les expéditions de Jean de Béthencourt aux Canaries : une préfiguration des expéditions du début des temps modernes ? Dans M. Arnoux et A.-M. Flambard Héricher (dir.), *La Normandie dans l'économie européenne (XIIe-XVIIe siècle).* Caen, France : Publications du CRAHM.

[5] Mollat, M. (1980). Réflexions sur les origines des douanes en Europe occidentale (XIIIe siècle-début XVIe siècle). Dans W. Paravicini et K. F. Werner (dir.), *Histoire comparée de l'administration (IVe-XVIIIe siècle)* p. 497-510. Munich, Allemagne : Artemis Verlag.

[6] Mollat, M. (1975). De la piraterie sauvage à la course réglementée (XIVe-XVe siècle), *Mélanges de l'École française de Rome – Temps modernes, 187*(1), 7-25.

[7] Course. (2002). Dans C. Gauvard, A. de Libera et M. Zink (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge* (p. 359-360). Paris, France : Presses universitaires de France.

[8] Russon, M. (2004). *Les côtes guerrières ; mers, guerre et pouvoirs au Moyen Âge (France-façade océanique XIIIe-XVe siècles).* Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

[9] Bochaga, M., Arízaga, B. et Tranchant, M. (2014). Navigation atlantique de trois galères castillanes au début du XVe siècle d'après *le Victorial* : de la chronique chevaleresque à l'histoire maritime. *Anuario de Estudios medievales, 2*(44), p. 43.

[VOC]UM

colloque multidisciplinaire sur le langage

4e édition

Langage et mondialisation

23 -24 NOV. 2017

www.vocum.ca

ColloqueVocUm

Carrefour des arts et des sciences
3150, rue Jean-Brillant
Université de Montréal

MRE

MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LE MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE DE

MARS 2018 !

INSCRIVEZ-VOUS
ET OBTENEZ
JUSQU'À **1200 $**!

DATE LIMITE : 15 JANVIER

FICSUM.COM

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Anthony Lacouture
anthony.lacouture@umontreal.ca
Programme de doctorat
en santé publique

PENSER LA SANTÉ AUTREMENT

En concevant la santé comme une ressource de la vie quotidienne et non uniquement comme une absence de maladie, la promotion de la santé propose une autre façon de garantir la santé au sein de la population. Bien qu'une volonté politique et une action coordonnée des gouvernements soient nécessaires pour favoriser le bien-être de tous les individus de façon juste, et ce, au Québec comme ailleurs, la participation de la population reste au cœur de toute action de promotion de la santé. Depuis trente ans maintenant, un champ de pratiques intersectorielles et de recherches interdisciplinaires s'est structuré autour de la promotion de la santé avec pour objectifs de réduire les inégalités sociales de santé et d'assurer l'équité en matière de santé.

Malgré une amélioration notable de l'état de santé de la population québécoise, les **inégalités sociales de santé*** persistent[1]. Ces inégalités ont des répercussions sur la santé des individus et sur leur espérancede vie.

*** INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ**
Elles correspondent aux écarts en matière de santé entre différents groupes d'une population selon leur situation socioéconomique.

À Montréal, des écarts en matière de santé s'observent au sein de la population selon le revenu, le logement, l'emploi, l'éducation, l'alimentation et l'accès aux soins. Par exemple, près de six années séparent l'espérance de vie des hommes pauvres de celle des hommes riches, cet écart étant de quatre ans chez les femmes. L'espérance de vie peut aussi varier de plus de dix ans entre les territoires montréalais : elle s'échelonne de 74 ans à Hochelaga-Maisonneuve à 85 ans à Saint-Laurent[2]. Dès lors, un gradient social de la santé existe autour duquel des recherches sont effectuées pour, d'une part, déterminer les causes qui font en sorte que les inégalités persistent et même se creusent parfois, et pour explorer, d'autre part, les interventions permettant d'agir sur ces causes.

Des inégalités aux déterminants de la santé

Les inégalités sociales de santé sont la conséquence d'une distribution inégale et injuste des déterminants sociaux de la santé. Cet état de fait relève d'une question de justice sociale[3]. Les déterminants sociaux de la santé sont les circonstances dans lesquelles les individus naissent, jouent, grandissent, travaillent et vieillissent, ainsi que les interventions, services et politiques mis en place pour garantir leur santé[4]. La promotion de la santé contribue, par ses actions et ses recherches sur l'ensemble des déterminants sociaux de la santé, à lutter contre les inégalités sociales de santé. Agir sur ces déterminants pour favoriser l'équité en matière de santé est une priorité majeure de la promotion de la santé[5], et ce, aussitôt que possible dans la vie d'un individu. En effet, les inégalités sociales de santé se constatent dès la naissance, et même durant la période fœtale. À Montréal, entre 2006 et 2008, la proportion de naissances prématurées était plus élevée dans le groupe au revenu le plus faible (6,4 %) que dans celui au revenu le plus élevé (4,8 %)[6]. Le professeur en épidémiologie Thierry Lang rappelait dans un éditorial publié en 2015 dans la revue francophone *Santé publique* que les inégalités dès les premières années de l'enfance peuvent influencer l'état de santé d'un individu à l'âge adulte[7].

La Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, adoptée le 21 novembre 1986 à l'issue de la première conférence internationale sur la promotion de la santé, propose un cadre précisant de quelles façons garantir la santé de chacun et de tous et sur quels déterminants agir pour instaurer l'équité en matière de santé. La neuvième conférence mondiale sur la promotion de la santé, tenue le 21 novembre 2016 à Shanghai, a été l'occasion de célébrer le trentième anniversaire de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé et de réaffirmer

L'ACTION SUR CES DÉTERMINANTS NÉCESSITE DÈS LORS QUE LES RESPONSABLES DES POLITIQUES PRENNENT CONSCIENCE DES CONSÉQUENCES DE LEURS DÉCISIONS SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET ADMETTENT LEUR RESPONSABILITÉ À CET ÉGARD.

l'importance de considérer la justice sociale et l'équité en matière de santé pour garantir la santé de la population. Cette charte fait encore aujourd'hui office de référence dans le champ de pratiques et de recherches en promotion de la santé. Le cadre qu'elle propose se retrouve dans les différentes strates de déterminants de la santé présentées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec (figure 1).

Les actions de promotion de la santé visent à offrir équitablement aux individus des ressources qui leur permettent de favoriser pleinement leur bien-être tout au long de leur vie et qui leur donnent la possibilité de le faire. Ainsi, pour que soit garantie la santé de la population, des politiques justes doivent être pensées de façon à favoriser *in fine* le bien-être de tous les individus. Ces politiques favorables à la santé concernent autant le secteur de la santé que d'autres secteurs tels que l'éducation, l'aménagement, l'emploi, etc., qui ont, directement ou indirectement, une influence sur la santé de la population. En effet, la majorité des déterminants de la santé s'inscrit en dehors du système de soins[8], ce qui nécessite d'intervenir aussi au sein des milieux de vie (milieu de travail, école, hôpital, ville, loisirs). Également, garantir la santé de la population ne peut se faire sans la mobilisation d'organismes communautaires qui aident les individus à faire des choix éclairés et à renforcer leur capacité à assurer leur santé, mais aussi celle de leur entourage[9].

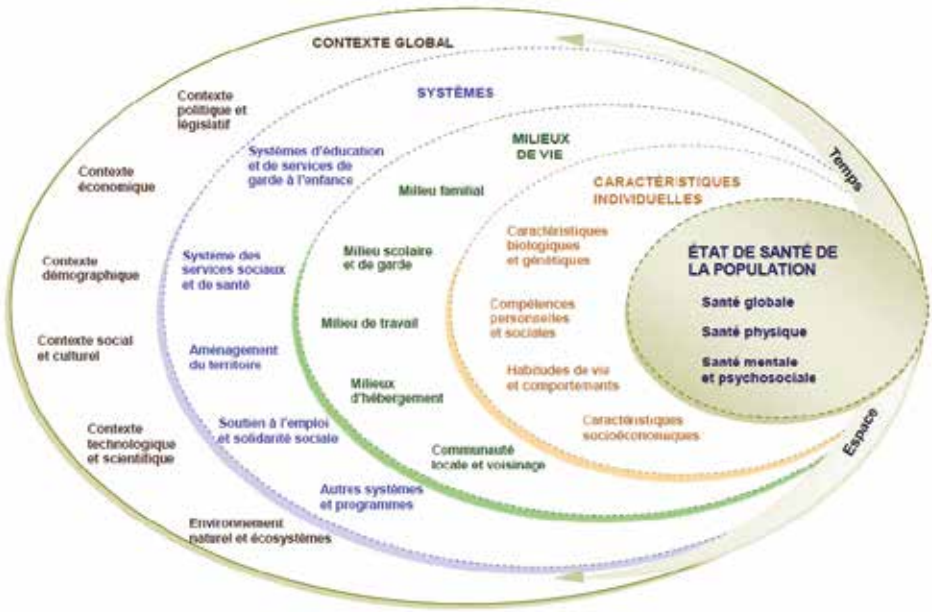

FIGURE 1
Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants proposé par le MSSS du Québec

Source : MSSS. (2010). « Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants, résultat d'une réflexion commune ». Repéré à http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-202-02.pdf

Pour réduire les inégalités sociales de santé et ne pas les aggraver, les actions de promotion de la santé doivent considérer l'ensemble des catégories d'individus réparties sur le gradient social de santé : les individus situés en haut et en bas du gradient social de santé, les riches comme les pauvres, les groupes les plus et les moins à risque, etc. Pour ce faire, le professeur d'épidémiologie Michael Marmot a proposé en 2010, dans un rapport commandé par le ministère de la Santé britannique, une approche appelée l'« universalisme proportionné[10] », qui combine les approches ciblées en fonction de groupes sociaux spécifiques et les approches universelles destinées à la population générale. Développé pour soutenir l'élaboration de politiques publiques justes, l'universalisme proportionné contribue à ce que l'ensemble de la population ait accès aux programmes qui permettent de garantir sa santé tout en tenant compte des besoins de chacun. Par exemple, un support d'information sur la santé peut être conçu de façon à ce que son contenu soit lisible et compris par tous : privilégier l'image au texte (lu ou entendu) permettrait aux enfants, aux personnes ayant des difficultés en lecture ou avec le français et à des personnes sourdes d'avoir accès à l'information.

Un processus éminemment politique

Une action globale et cohérente sur l'ensemble des déterminants de la santé passe par une réelle volonté politique de la part des gouvernements à s'engager en faveur de la santé de la population. L'action sur ces déterminants nécessite dès lors que les responsables des politiques prennent conscience des conséquences de leurs décisions sur la santé de la population et admettent leur responsabilité à cet égard[11]. En effet, en façonnant les milieux de vie, ils contribuent eux-mêmes à la santé des populations et à la réduction des inégalités de santé. Pour être efficace, cette action politique sur les déterminants sociaux de la santé doit s'appuyer sur une coordination entre les différents secteurs d'un même ordre gouvernemental, mais aussi sur une articulation entre les différents ordres gouvernementaux (municipal, provincial, fédéral). Pour y contribuer, l'Organisation mondiale de la Santé promeut la santé dans toutes les politiques afin que la santé de la population et l'équité en matière de santé s'améliorent. Cette approche intersectorielle des politiques publiques tient compte des conséquences sanitaires des décisions politiques, cherche à créer des synergies entre les secteurs gouvernementaux, et vise à éviter les effets non favorables à la santé des politiques. Le Réseau québécois des Villes et Villages en santé encourage la mise en place de cette approche au niveau municipal en rappelant l'importance du rôle de tous les secteurs de ce palier pour garantir la santé de la population[12].

Cependant, bien que le Québec ait adopté une loi pour favoriser la prise en compte de la santé dans toutes les politiques, l'intersectorialité est difficile à mettre en œuvre. Les travaux des politistes Carole Clavier et France Gagnon ont ainsi montré que l'existence de dispositifs institutionnels intersectoriels n'est pas suffisante pour instaurer une action conjointe et mener à un changement dans la vision du problème à l'étude, de ses

éventuelles solutions et des pratiques à adopter[13]. Pourtant, la prise en compte des intérêts et des idées des acteurs concernés par l'action intersectorielle s'avère primordiale pour trouver un point commun leur permettant de travailler ensemble afin que tous contribuent à cette action.

> La promotion de la santé est un processus dans lequel chacun a son rôle à jouer.

La promotion de la santé est ainsi un processus éminemment politique, qui demande la mise en place d'un cadre structuré et organisé pour penser les problèmes, solutions et priorités[14] liés à la santé de la population tout en veillant à une distribution juste des ressources au sein de la société. La population étant au cœur de ce processus, la définition de ces problèmes, solutions et priorités ne peut se faire sans elle. La promotion de la santé tend, en effet, à conférer à la population les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa propre santé et d'améliorer celle-ci[15], et vise à lui redonner un réel pouvoir sur les questions la concernant en matière de santé. Garantir la santé de la population consiste plus largement à s'interroger individuellement et collectivement sur le projet de société désiré pour permettre le bien-être de chacun et de tous. Comme l'explique le professeur de santé publique Jean-Pierre Deschamps, c'est aussi lancer « un appel à la rencontre de tous ceux qui s'intéress[ent] au bien-être des gens, dans et hors le système de santé, à commencer par les gens eux-mêmes, les citoyens venant se substituer aux patients et aux usagers[16] ». Les tables locales de concertation instaurées dans les quartiers de Montréal illustrent bien ce propos. Mises en place dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local, ces tables de quartier favorisent la rencontre et l'échange de différents réseaux – communautaire, municipal, scolaire, etc. – et donnent aux communautés locales les moyens d'agir collectivement pour améliorer les conditions de vie et lutter contre les inégalités de santé dans les quartiers montréalais.

La santé comme bien-être

La promotion de la santé est trop souvent méconnue ou incomprise du grand public, qui perçoit généralement la santé uniquement comme l'absence de maladies ou d'incapacités. Or, des personnes en situation de handicap peuvent se considérer en bonne santé et pleinement épanouies malgré leur « incapacité physique » diagnostiquée. Dans le but d'apporter une autre façon de concevoir la santé – au-delà du paradigme biomédical dominant centré sur la maladie –, la promotion de la santé propose une vision positive de la santé qui sous-tend ses actions. Elle définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social, et non comme uniquement l'absence de maladies ou d'incapacités[17]. Le bien-être physique correspond à l'intégrité du corps et à son bon fonctionnement anatomique et physiologique. La santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut réaliser pleinement ses capacités et surmonter les sources de stress de la vie quotidienne[18]. Comme l'a rappelé l'Institut national de santé publique du Québec lors de la Semaine de la santé mentale du 1er au 7 mai 2017, la santé mentale concerne tout le monde, autant les gens qui ne souffrent pas d'un trouble mental que ceux qui en ont un. La santé sociale, quant à elle, s'avère plus délicate à définir, puisqu'elle dépend des autres individus, de la qualité des relations entre les individus, des conditions et normes socioculturelles, voire des politiques mises en œuvre[19]. Certains acteurs de la promotion de la santé ajoutent également, à ces dimensions mentales, physiques et sociales, le bien-être spirituel[20], dans lequel le corps, le mental et l'esprit sont traités conjointement.

En s'appuyant sur cette vision positive et holistique de la santé, la promotion de la santé amène donc, d'une part, à explorer la présence de ce bien-être, incarnée dans le bonheur et l'épanouissement de l'être humain. D'autre part, elle invite à s'interroger sur les conditions qui favorisent la création de

ce bien-être ainsi que sur la façon dont il peut être développé et protégé par des actions concrètes. À la fin des années 1970, le sociologue de la santé Aaron Antonovsky a proposé dans son modèle appelé la « salutogenèse » de s'attarder plus spécifiquement à ce qui crée la santé et à ce qui peut améliorer la qualité de vie au lieu de s'interroger uniquement sur les limitations engendrées par la maladie ou ses causes au cours de la vie [21]. Selon son modèle, la santé et la maladie ne sont pas opposées et font partie d'un continuum. Ce cheminement vers la santé peut ainsi être considéré comme un processus d'apprentissage dans lequel les individus réfléchissent constamment à ce qui crée leur santé, aux ressources disponibles en eux ou au sein de leur environnement pour permettre leur épanouissement tout au long de leur vie. Par exemple, si des activités extrascolaires sont proposées aux enfants d'une école, et que certains des enfants ne peuvent y participer parce qu'ils n'ont pas de moyen de transport, une réflexion pourrait être faite pour favoriser l'accès à ces activités pour tous les élèves, par exemple grâce à du covoiturage organisé ou à un autobus scolaire mis à la disposition des groupes.

Garantir la santé de la population passe par « un effort collectif pour façonner de manière systématique des systèmes sociaux qui favorisent la production et le maintien de la santé dans les populations entières [22] ». La promotion de la santé ne relève donc pas que des professionnels de la santé. Pour permettre cet effort collectif, la communication sur cette autre façon de concevoir et de faire la santé s'avère primordiale afin de la faire connaître et comprendre davantage. La promotion de la santé est un processus dans lequel chacun a son rôle à jouer. ◉

RÉFÉRENCES

[1] Ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec. (2016). *La santé de la population : portrait d'une richesse collective* (Sixième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec). Québec, Qc : Gouvernement du Québec.

[2] Direction de santé publique de Montréal. (2011). *Rapport du directeur de santé publique 2011. Les inégalités sociales de santé à Montréal : le chemin parcouru.* Montréal, Qc : Agence de la santé et des services sociaux du Québec.

[3] Breton, E., Jabot, F., Pommier, J. et Sherlaw, W. (dir.). (2017). *La promotion de la santé. Comprendre pour agir dans le monde francophone.* Rennes, France : Presses de l'EHESP.

[4] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (2008). *Combler le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux.* Genève, Suisse : OMS.

[5] Ridde, V. (2007). Réduire les inégalités sociales de santé : santé publique, santé communautaire ou promotion de la santé?. *Promotion & Education, 14*(2), 111-114.

[6] Direction de santé publique de Montréal, *op. cit.*

[7] Lang, T. (2015). Déterminants sociaux, santé et politiques publiques : mobiliser toutes les connaissances. *Santé publique, 27*(5), 619-621.

[8] McKeown, T. (1979). *The Role of Medicine: Dream, Mirage or Nemesis?* Oxford, Royaume-Uni : Blackwell.

[9] Breton, É. (2016). La Charte d'Ottawa : 30 ans sans plan d'action? *Santé publique, 28*(6), 721-727.

[10] Marmot, M. et Bell, R. (2012). Fair society, healthy lives. *Public Health, 126*(Suppl. 1), S10.

[11] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (2016). Shanghai Declaration on promoting health in the 2030 Agenda for Sustainable Development. Shangai, Chine : 9th Global Conference on Health Promotion.

[12] Simard, P. (2007). The Quebec Healthy Cities and Towns Network: A powerful movement faced with new challenges. *Promotion & Education, 14*(2), 121-122.

[13] Clavier, C. et Gagnon, F. (2013). L'action intersectorielle en santé publique ou lorsque les institutions, les intérêts et les idées entrent en jeu. *The Innovation Journal: The Public Sector Innovation Journal, 18*(2), 1-17.

[14] Direction de santé publique de Montréal, *op. cit.*

[15] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (1986). Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé.

[16] Deschamps, J.-P. (2016). La Charte d'Ottawa a trente ans... *Santé publique, 28*(6), p. 711.

[17] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (1946). Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. New York, N. Y. : OMS.

[18] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (2016). La santé mentale : renforcer notre action. Aide-mémoire. Repéré à http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/

[19] Sherlaw, W. et Lacouture, A. (2017). Santé ou santés? Dans E. Breton, F. Jabot, J. Pommier et W. Sherlaw (dir.), *La promotion de la santé. Comprendre pour agir dans le monde francophone* (p. 47-79). Rennes, France : Presses de l'EHESP.

[20] Hancock, T. (1985). The mandala of health: A model of the human ecosystem. *Family & Community Health, 8*(3), 1-10.

[21] Lindström, B., Eriksson, M., Roy, M. et O'Neill, M. (2012). *La salutogenèse. Petit guide pour promouvoir la santé.* Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.

[22] Abel, T. et McQueen, D. V. (2013). Current and future theoretical foundations for NCDs and health promotion. Dans D. V. McQueen (dir.), *Global Handbook on Non-Communicable Diseases and Health Promotion* (p. 21-35). New York, N. Y. : Springer, p. 33.

Charlotte Girondel
charlotte.girondel@gmail.com
Programme de doctorat
en pharmacologie

LE CANCER, SOURNOIS COMME UN CRABE

Le cancer (du grec *karkinos*, qui signifie « crabe »), tel le crustacé, pince sans prévenir et une fois accroché, s'agrippe sans lâcher prise. De nombreux médecins chercheurs se sont acharnés à y trouver des remèdes. De la radiothérapie à la chimiothérapie, à l'identification d'antigènes tumoraux nécessaires pour l'élaboration d'un futur vaccin, de 1895 à aujourd'hui, ces remèdes utilisés de manière consécutive ou simultanée ont tous le même but : contrer la croissance tumorale. De nos jours, les chercheurs du monde entier peuvent ainsi s'attaquer au cancer de manière plus spécifique en utilisant les différentes armes à leur disposition, dont, depuis peu, la machinerie de défense de l'organisme, le système immunitaire.

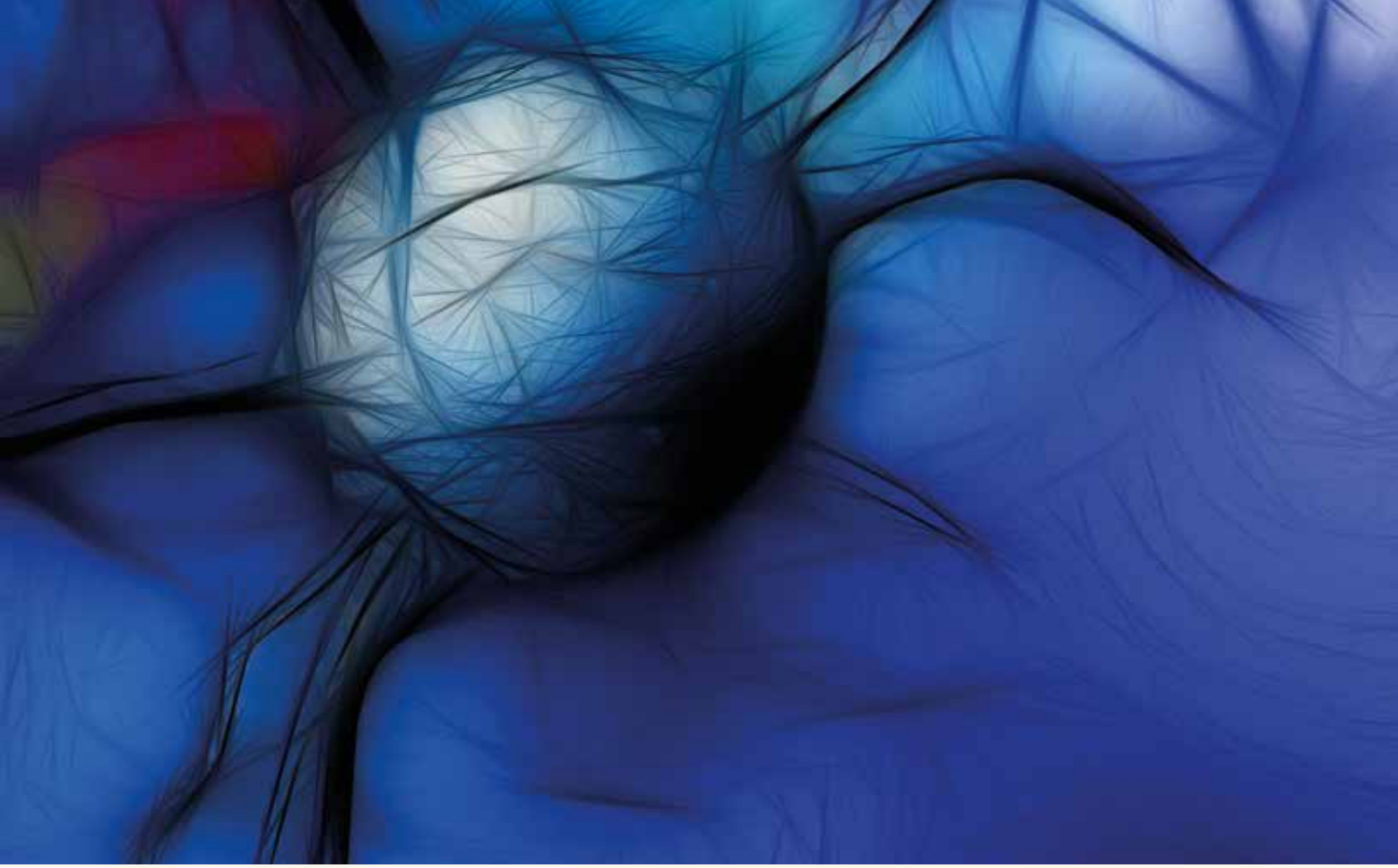

Comment se débarrasser une bonne fois pour toutes des cellules tumorales qui envahissent l'organisme ? Voilà la question omniprésente dans l'esprit des oncologues du monde entier et des personnes atteintes du cancer. Pour cause : l'idée d'envahissement de l'organisme par une multitude de petites cellules tumorales semble tout droit sortir d'un mauvais rêve ou encore d'un film de science-fiction, comme le serait l'envahissement de la planète par une foule de petits crabes à pinces. Le cancer est une maladie causée par la croissance incontrôlée d'une seule cellule. Cette croissance incontrôlée résulte de mutations, ou changements, dans l'ADN, qui modifient le fonctionnement des gènes et entraînent une prolifération cellulaire illimitée[1]. La division cellulaire qui permet à l'organisme vivant de grandir, de s'adapter, de se réparer, permet de la même façon au cancer de grandir, de s'adapter, de prospérer, autrement dit de vivre aux dépens de l'organisme vivant. La solution pour combattre le cancer est donc de trouver des moyens de prévenir ces mutations dans les cellules susceptibles d'en subir, ou d'éliminer les cellules accueillant ces mutations sans compromettre la survie et la prolifération des cellules qui ne sont pas affectées par la maladie.

La chasse aux crabes au cours des siècles

Dans les années 1890, grâce notamment aux travaux du chirurgien américain William Halsted, si la tumeur est confinée à un organe permettant son extraction par chirurgie, le cancer a une chance d'être guéri. Cependant, comme les pinces d'un crabe qui présentent l'étrange propriété de repousser même une fois coupées, les cellules cancéreuses non extraites peuvent se multiplier à nouveau[2]. Par exemple, les premières masses tumorales dans le sein sont traitées par des chirurgies peu ou pas invasives. La masse est extraite en suivant les contours de la tumeur, ce qui laisse quelques cellules cancéreuses, qui finissent généralement par reprendre le contrôle du territoire avoisinant[3]. Les chirurgiens décident alors d'aller « gratter » et d'extraire les ganglions proches et jusqu'à parfois quelques côtes, muscles et nerfs de l'épaule. Certaines femmes perdent ainsi la mobilité de leur bras[4] du côté de la tumeur. De manière surprenante, même dans ces cas extrêmes, de coriaces cellules tumorales arrivent à reprendre le dessus et à proliférer, car les cellules cancéreuses sont capables de migrer d'un site initial à des organes bien plus éloignés[5]. La progression de la cellule tumorale, comme celle du crabe, est bizarre : il marche de travers, il avance, il recule…

Ainsi, au fil du temps, ces chirurgies ont permis de découvrir les notions encore inconnues de grades de la maladie et de **métastases*.** Les petits crabes sont faciles à trouver et à attraper, mais les plus grands et plus évolués se

*** MÉTASTASE**
Localisation secondaire d'une affection pathologique, principalement les cancers, où la maladie initiale s'est développée à distance du site d'abord atteint et a permis à des cellules touchées de se propager à une autre partie du corps par la circulation sanguine ou lymphatique.

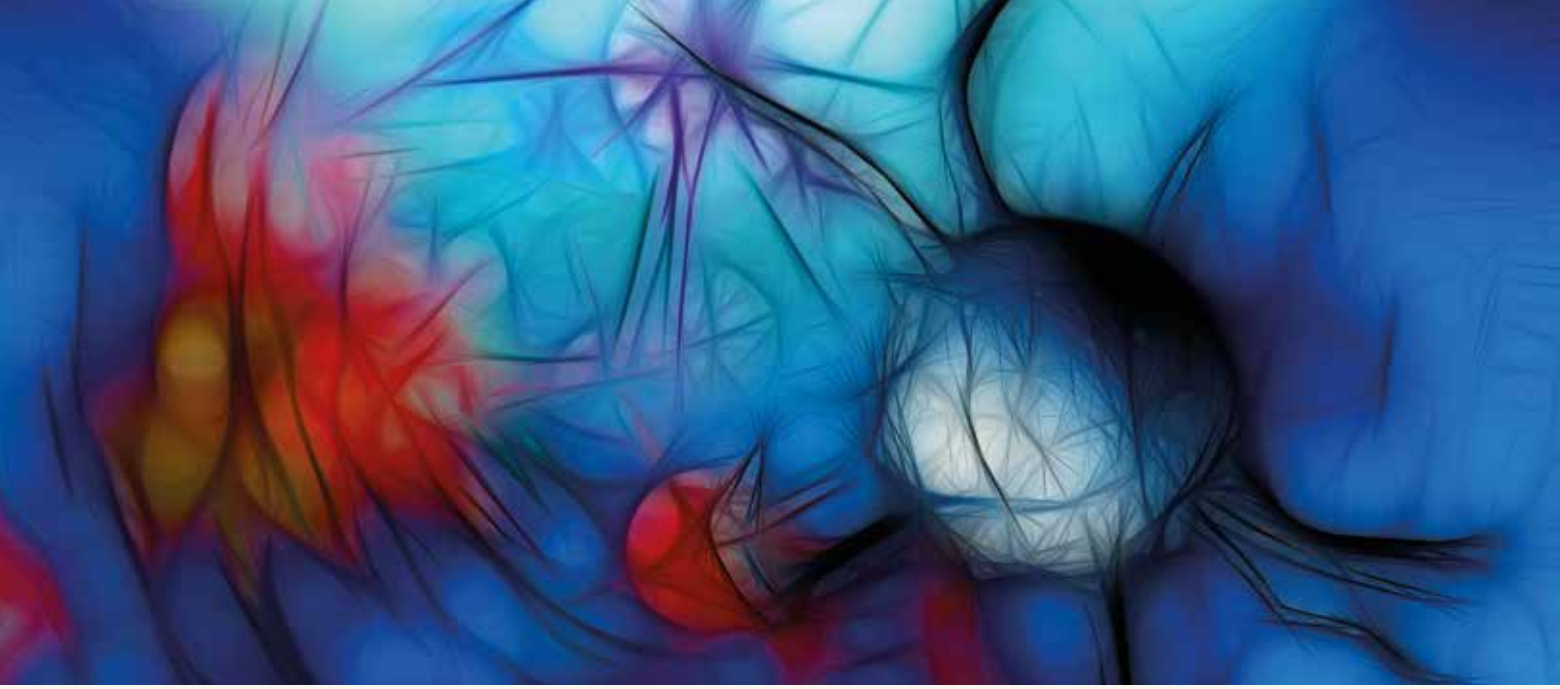

cachent dans le sable, hors d'atteinte et de danger. Après la découverte fortuite des rayons X par l'Allemand Wilhem Röntgen en 1895, les cellules qui prolifèrent le plus rapidement dans l'organisme peuvent être ciblées et ainsi tuées sans que le recours au scalpel soit nécessaire. La radiothérapie est inventée[6]. Des doses élevées de rayons X sont envoyées à grande vitesse à travers un tube jusqu'au site affecté, où elles attaquent de manière spécifique les cellules tumorales[7]. Grâce à une précision toujours plus grande, la coquille extérieure de la tumeur, telle la carapace du crustacé, est pénétrée en profondeur pour que soient tuées les cellules cancéreuses. La tentative de cure contre le cancer comporte à l'époque seulement deux méthodes, l'enlèvement et la destruction du tissu malade.

Encore une fois, une difficulté demeure, celle de trouver un poison sélectif, un couteau assez tranchant pour tuer le cancer, mais assez précis pour épargner le patient.

La complexité de ce monstre marin pousse le Dr Sidney Farber, considéré comme le père de la chimiothérapie, à chercher une solution thérapeutique plus efficace que l'action locale des rayons X, notamment pour lutter contre les métastases. Extraire une tumeur par chirurgie ou par radiothérapie dépend de son accessibilité et nécessite d'en connaître assez précisément sa localisation. Dans les années 1950, Farber découvre un agent chimique anticancéreux puissant : une molécule mimant l'action de l'acide folique, composé crucial pour la construction de l'ADN et donc vital pour la division cellulaire et la croissance de la tumeur. Cette molécule, en imitant la molécule naturelle, bloque son action, comme une fausse clé bloquant la serrure. La chimiothérapie anticancéreuse est née. Les cellules tumorales se divisant de manière aberrante peuvent donc être arrêtées dans leur élan et éliminées. Le cancer, aussi agressif soit-il, peut enfin être traité avec un médicament, un produit chimique[8]. Encore une fois, une difficulté demeure, celle de trouver un poison sélectif, un couteau assez tranchant pour tuer le cancer, mais assez précis pour épargner le patient.

S'ouvre donc une longue ère de chimiothérapie dans le traitement du cancer. Une pluie de couteaux tranchants s'abat sur la bête, mais en endommageant du même coup son environnement, le corps humain dans son entièreté. La découverte des premières molécules dans les années 1950 provient d'observations fortuites, de découvertes accidentelles de poisons capables d'inhiber la croissance des cellules cancéreuses. Cependant, pour concevoir un médicament plus spécifique et donc idéal contre le cancer, le raisonnement doit être fait à l'envers : les chercheurs doivent *s'arrêter, reculer,* identifier une cible moléculaire spécifique dans la cellule cancéreuse et *repartir, accélérer,* produire un agent chimique qui attaque cette cible. La compréhension des fondements de la progression tumorale permet de nos jours de cibler plus spécifiquement les gènes qui stimulent la division cellulaire et la prolifération des cellules cancéreuses ainsi que les gènes impliqués dans sa régulation. De nouvelles molécules font leur apparition : imatinib, sorafénib, dasatinib. Le couteau s'aiguise, gagne en agilité.

Aux armes !

La caractéristique la plus sournoise de la cellule tumorale, comme de la créature des fonds marins, reste qu'elle se fond à merveille dans son environnement naturel. Tel le crabe, elle se faufile, se camoufle. La cellule cancéreuse est si proche de la cellule normale qu'elle s'intègre parfaitement dans

UNE NOUVELLE ARMÉE, POTENTIELLEMENT CAPABLE DE DÉTRUIRE LES CELLULES CANCÉREUSES, RÉSIDE POURTANT DANS CHAQUE CORPS HUMAIN : SON SYSTÈME DE DÉFENSE, SOIT LES CELLULES DU SYSTÈME IMMUNITAIRE.

l'environnement de l'organisme vivant, l'envahit sans être menacée. Au début du XXe siècle et bien avant les premières chimiothérapies anticancéreuses, le Dr William B. Coley, chirurgien et chercheur américain, décide de son côté de s'attaquer à cette créature par une approche tout à fait innovante. Plutôt que d'utiliser un agent chimique pour attaquer la cellule en division, il utilise un agent infectieux, une toxine de bactérie, pour stimuler les défenses immunitaires propres du patient afin qu'elles s'attaquent aux cellules infectées et les détruisent[9]. **L'immunothérapie*** est née, ingénieuse, prometteuse, mais mal reçue par la communauté scientifique de l'époque. En effet, utiliser un agent infectieux comme médicament semble au premier abord contre-intuitif. Cependant, alors que la communauté médicale se retrouve à court de nouvelles thérapies prometteuses, elle refait surface dans les années 2000.

***IMMUNOTHÉRAPIE**
Traitement consistant à renforcer, à diminuer ou à modifier l'état immunitaire de l'organisme (par exemple avec un vaccin ou un médicament immunodépresseur).

Le cancer n'est pas uniquement une maladie des gènes, mais une maladie de l'organisme, de l'environnement de la tumeur et du système immunitaire. Le crabe se camoufle, les cellules cancéreuses ont la capacité de s'évader, de déjouer le système immunitaire. Une nouvelle armée, potentiellement capable de détruire les cellules cancéreuses, réside pourtant dans chaque corps humain : son système de défense, soit les cellules du système immunitaire. Les stratégies actuelles pour utiliser cette armée de cellules contre la créature consistent à l'éduquer ou à l'activer. « Si le système immunitaire ne reconnaît pas la tumeur comme étrangère à l'organisme, il va falloir [...] lui apprendre à la reconnaître comme dangereuse. Si la réponse est là, il s'agira alors de la stimuler, pour lui donner une dimension qui soit à la hauteur de son adversaire[10] », déclare le Dr Vassili Soumelis, médecin et immunologiste de l'Institut Curie, en France.

Dans le corps humain, chaque cellule de l'organisme est soumise à une surveillance quasi militaire par les cellules du système immunitaire. Les caractéristiques spécifiques de chaque cellule, ou antigènes (de toutes petites protéines), sont générées par la cellule à partir de son propre ADN, puis présentées à sa surface et analysées par le système immunitaire. Or, dans le cas d'un cancer, celui-ci reconnaît les antigènes comme du soi, non dangereux. Le secret pour combattre la cellule cancéreuse serait donc de manipuler le système immunitaire, afin de l'amener à reconnaître la cellule cancéreuse grâce à l'identification de ses antigènes spécifiques, de sorte que le système immunitaire les reconnaisse comme étrangers, du non-soi, et que la cellule soit éliminée. Pour cela, les profondeurs de la cellule tumorale doivent être sondées. De même, la réussite passe par la comparaison méticuleuse des différences dans l'ADN des cellules normales et des cellules cancéreuses afin que soit identifiées les caractéristiques propres de ces dernières, les **antigènes tumoraux*** spécifiques[11]. Une fois ces antigènes tumoraux connus, ils seront présentés par les cellules au système immunitaire pour l'éduquer et faire en sorte qu'il les reconnaisse comme du non-soi et élimine la cellule en question.

Le Dr Bruce Chabner, oncologiste américain, expliquait déjà dans les années 1990 : « La thérapie parfaite n'a pas encore été développée. La plupart d'entre nous pensent qu'elle n'impliquera pas une thérapie **cytotoxique***, c'est pour cela que nous encourageons des types de recherches de base dirigées vers une compréhension plus

***ANTIGÈNES TUMORAUX**
Molécule spécifiquement présente à la surface des cellules tumorales, absente ou peu abondante sur les cellules normales environnantes.

***CYTOTOXICITÉ**
Propriété d'un agent chimique ou biologique à être toxique pour les cellules, éventuellement jusqu'à les détruire.

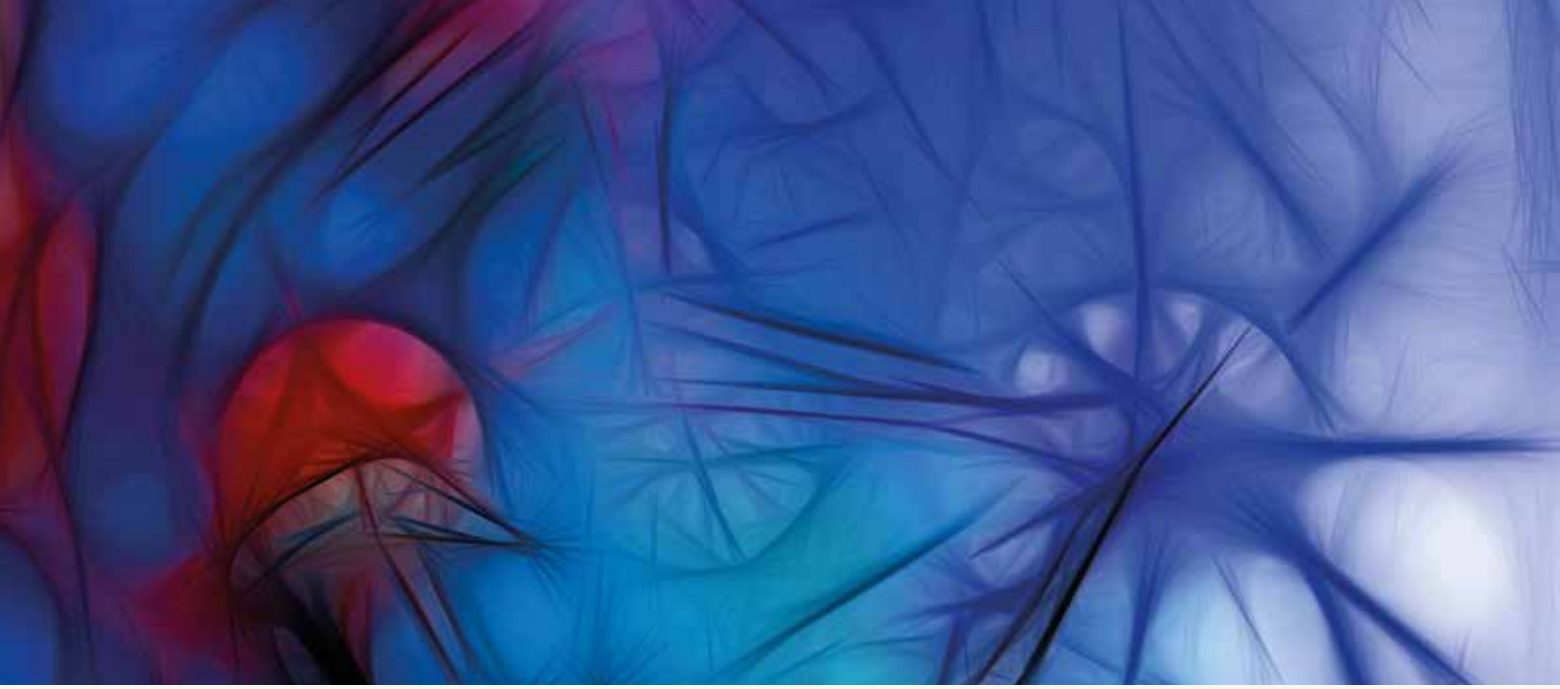

fondamentale de la biologie des tumeurs[12] » (notre traduction). En effet, la thérapie parfaite n'impliquera semblablement pas qu'une thérapie cytotoxique; une multitude d'approches simultanées visant la diversité des caractéristiques agiles de la cellule tumorale, dont celle récemment redécouverte se basant sur le système immunitaire, doit plutôt être envisagée pour espérer pouvoir un jour contrer encore plus efficacement que maintenant le cancer. ◎

RÉFÉRENCES

[1] O'Connor, C. M. et Adams, J. U. (2010). *Essentials of Cell Biology*. Cambridge, Mass. : NPG Education.

[2] Selin, N. I. (2003). Regeneration of limbs in males of the tanner crabs *Chionoecetes bairdi* and *Ch. Opilio. Russian Journal of Marine Biology, 29*, 171-174.

[3] Halsted, W. S. (1898). A clinical and histological study of certain adenocarcinomata of the breast: And a brief consideration of the supraclavicular operation and of the results of operations for cancer of the breast from 1889 to 1898 at the John Hopkins Hospital. *Annals of Surgery, 28*, 557-576.

[4] Moore, C. H. (1867). On the influence of inadequate operations on the theory of cancer. *Medico-Chirurgical Transactions, 50*, 245-277.

[5] Ahmad, A. (2017). *Introduction to Cancer Metastasis*. Amsterdam, Pays-Bas : Elsevier.

[6] Grubbe, E. H. (1933). Priority in therapeutic use of X-Rays. *Radiology, 21*, 156-162.

[7] Bernier, J. (2004). Radiation oncology: A century of achievements. *Nature, 4*, 737-747.

[8] Craig, J. (1996). Sidney Farber (1903-1973). *Journal of Pediatrics, 28*, 160-162.

[9] Coley, W. B. (1893). The treatment of malignant tumors by repeated inoculations of Erysipelas, with a report of ten original cases. *The American Journal of Medical Sciences, 105*, 487-511.

[10] Dr Vassili Soumelis, cité dans Drault, C. (2014). L'immunothérapie, une nouvelle arme contre le cancer. *Le Journal de l'Institut Curie, 98*, 12.

[11] Coulie, P. G. (2014). Tumour antigens recognized by T lymphocytes: At the core of cancer immunotherapy. *Nature Reviews Cancer, 14*, 135-146.

[12] Mukherjee, S. (2010). *The emperor of all maladies: A biography of cancer*. Series III, CORRESPONDENCE, 1973-1992 (#8.2-11.10, 30.19-50.7), contains professional correspondence primarily with Rose Kushner in her role as founder and Executive Director of the Breast Cancer Advisory Center.

GRÂCE À NOS PARTENAIRES, ENRICHISSEZ VOTRE EXPÉRIENCE AUX CYCLES SUPÉRIEURS !

LES SAISONS DE LA FESP

PRÉSENTEZ VOS RÉSULTATS LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE ET COUREZ LA CHANCE DE **REMPORTER UNE BOURSE DÉCERNÉE PAR LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES** !

L'ŒUF OU LA POULE

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE D'ÊTRE **INVITÉ À L'ÉMISSION DE VULGARISATION RADIOPHONIQUE *L'ŒUF OU LA POULE*** !

THÈSEZ-VOUS?

OBTENEZ **100 $ DE RABAIS LORS DE VOTRE INSCRIPTION À UNE RETRAITE *THÈSEZ-VOUS ?*** GRÂCE À UN CODE PROMOTIONNEL !

OBTENEZ JUSQU'À **1 200 $ POUR L'ORGANISATION D'UN CONGRÈS OU D'UNE TABLE RONDE** LORS DU MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE, GRÂCE À UNE COLLABORATION ENTRE LE **FICSUM** ET LE **FAVE** !

ACS

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE DE VOIR **VOTRE TEXTE PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION DESCOMMUNICATEURS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC ET D'OBTENIR UNE ADHÉSION D'UN AN** À L'ORGANISME !

ASP

ÉCRIVEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET COUREZ LA CHANCE QUE **VOTRE TEXTE SOIT PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'AGENCE SCIENCE PRESSE** !

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8

Vincent Mousseau
vincent.mousseau.1@umontreal.ca
Programme de maîtrise
en criminologie

QUAND *CSI* DÉPASSE LA FICTION

Peu connue du grand public avant l'arrivée des séries télévisées de type *CSI* (*Crime Scene Investigation*), la criminalistique est devenue un élément récurrent de la fiction policière depuis le début des années 2000. Empreintes digitales, traces de sang et autopsies fascinent désormais de nombreux téléspectateurs. Or, la fiction représenterait pour certains la seule source d'information disponible sur la discipline. En l'absence de connaissances factuelles, non seulement certains amateurs de séries comme *CSI : Miami* développeraient des attentes irréalistes envers l'utilisation de la criminalistique, mais ces attentes pourraient entraîner des conséquences négatives pour les policiers, selon certaines recherches canadiennes en psychologie[1].

L'image projetée de l'utilisation de la criminalistique dans la fiction forensique peut modifier la perception de certains téléspectateurs sur le travail des policiers lors d'enquêtes criminelles[2]. Pourtant, malgré le souci porté au langage scientifique et aux équipements technologiques à l'écran, la littérature scientifique tend à montrer qu'une différence marquée existe entre la criminalistique dans la fiction et celle dans le réel processus judiciaire. Quel est l'effet de ces distinctions entre réalité et fiction sur la façon dont le public perçoit la police ? En fait, le concept de **construction sociale de la réalité*** est en partie basé sur les connaissances acquises par différentes sources, notamment par les médias et la télévision. Différents processus de construction sociale de la réalité peuvent donc amener certains amateurs de séries de type *CSI* à associer la fiction à la réalité, surtout en l'absence de connaissances rigoureuses sur le sujet. La majorité du grand public n'ayant généralement jamais vécu une expérience directe de crimes violents et de processus d'enquête, la perception qu'elle se fait de la police scientifique dépendra de la réalité symbolique développée par le filtre des médias et de la fiction[3].

*** CONSTRUCTION SOCIALE DE LA RÉALITÉ**
Cette théorie comprend la réalité comme une notion subjective à chaque individu, construit par ses activités communicationnelles, son langage et ses interactions sociales. La réalité varierait donc en fonction du temps, de l'espace, du contexte et des différents consensus d'une société. À titre d'exemple, ce qui est réel pour un moine tibétain ne l'est pas nécessairement pour un grand homme d'affaires, et vice versa.

Les médias au cœur des perceptions sociales

La mise en scène de l'utilisation de la criminalistique dans les médias engendre ainsi plusieurs conséquences sur la perception qu'a le public de cette discipline. Elle le convainc entre autres que la science forensique n'est pas qu'une science, mais bien une *super* science[4]. Des téléspectateurs peuvent ainsi en venir à confondre les capacités idéalisées dans la fiction avec la réelle contribution de la criminalistique au processus judiciaire. Chez certains, cette dramatisation de l'utilisation de la science forensique aurait pour effet d'élever leurs attentes envers les interventions policières et les preuves accumulées[5]. Des policiers ressentiraient d'ailleurs les attentes irréalistes du public quant à l'utilisation de la criminalistique lors de leurs enquêtes[6]. Ces attentes trop élevées pourraient éventuellement avoir des répercussions négatives sur la relation entre les citoyens et les policiers. À titre d'exemple, les victimes d'un délit qui s'attendent à voir des prélèvements de **traces*** digitales

*** TRACE**
Une marque ou un signal apparent, pas nécessairement visible à l'œil nu, qui représente le vestige d'une action passée. Elle peut être de nature physique, chimique, biologique ou numérique.

POLICE LINE; DO NOT CROSS

CHEZ CERTAINS, CETTE DRAMATISATION DE L'UTILISATION DE LA SCIENCE FORENSIQUE AURAIT POUR EFFET D'ÉLEVER LEURS ATTENTES ENVERS LES INTERVENTIONS POLICIÈRES ET LES PREUVES ACCUMULÉES.

être effectués développeront peut-être une attitude différente envers les policiers si ces derniers ne procèdent pas à la collecte d'indices matériels[7].

Une réponse policière influencée

Au-delà de ces considérations réside toutefois un véritable intérêt pour la recherche sur la police : en raison des attentes élevées du public, un corps policier pourrait envisager de satisfaire celles-ci, par exemple, en modifiant ses pratiques en matière de criminalistique[8]. Dans les cas de crimes graves, spectaculaires et fortement médiatisés, un dirigeant de police pourrait investir plus de ressources dans la collecte de traces pour répondre aux citoyens qui s'attendent à être témoins de prélèvements d'ADN. Malgré le rôle de second plan que joue la police scientifique dans la majorité des enquêtes de meurtre, cet investissement assurerait à la population que tous les moyens disponibles sont mis en œuvre pour résoudre le crime et garantir la sécurité, tout en réaffirmant la crédibilité du service de police[9]. Cependant, il mènerait vraisemblablement à peu de résultats concrets dans la résolution de ces crimes.

Au Québec, le cas très médiatisé du meurtre de la jeune Cédrika Provencher peut être utilisé pour illustrer cette hypothèse. La découverte de ses ossements dans un secteur boisé de Trois-Rivières a mené à une battue d'environ 200 policiers dans le secteur entre le 13 et le 22 décembre 2015, dans le but de retrouver des traces pertinentes pour l'enquête. Selon les policiers, aucune preuve matérielle n'a été récupérée lors de cette battue. Toutefois, le temps écoulé depuis la disparition de la fillette, les conditions météorologiques changeantes au Québec et la présence d'animaux dans la forêt laissaient déjà envisager que les possibilités de retrouver de l'ADN, par exemple, étaient très faibles, voire nulles[10]. Dans de telles circonstances, les objectifs d'une opération à grand déploiement comme celle-ci peuvent être remis en question. On peut par exemple se demander si elle vise à démontrer aux citoyens les efforts déployés ou si elle s'inscrit dans une volonté réelle de résoudre l'affaire. Ici, un lien de causalité avec la fiction forensique ne peut être directement établi, mais la grande médiatisation du cas et la possibilité de trouver de l'ADN évoquée par de nombreux journalistes pourraient avoir mené plusieurs individus à développer des attentes surélevées envers les policiers et leurs actions.

La frontière entre fiction et réalité

Sous-catégorie de la fiction policière apparue au début des années 1980, la fiction forensique regroupe de nombreuses séries télévisées comme *CSI : Les Experts*, *NCIS*, *Bones* ou encore *Dexter*[11]. Ces séries sont principalement orientées sur la résolution de crimes contre la personne : meurtres, agressions et enlèvements. Par exemple, 36 des 56 crimes (64 %) de la première saison de *CSI : Les Experts* impliquent un homicide[12]. La police scientifique a ainsi graduellement remplacé, d'une certaine façon, les détectives dans la fiction policière.

Dans la fiction forensique, les membres de la police scientifique sont appelés à examiner des scènes de crime, à collecter des traces comme de l'ADN ou des fragments de verre, à conduire des analyses en laboratoire et à mener des enquêtes policières. Ils occupent donc à la fois les rôles de policiers, de techniciens de scènes de crime et de spécialistes en sciences judiciaires au laboratoire. Pourtant, contrairement à ce que montrent les séries télévisées, le modèle actuel de la criminalistique, où ces rôles sont occupés par une multitude d'acteurs différents, favorise plutôt une **culture de silos*** entre l'examen des scènes de crime et les analyses

*** CULTURE DE SILOS**
Attitude caractérisée par un refus de plusieurs services ou groupes au sein de certaines organisations de partager des informations ou des connaissances avec d'autres personnes de la même organisation mais d'un service (groupe) différent.

en laboratoire, et ce, au détriment d'un réel continuum[13]. Ainsi, l'idée qu' un même individu prélève une trace d'ADN sur un corps, effectue ensuite les tests en laboratoire et enfin arrête et interroge un suspect n'est pas fidèle à la réalité. De plus, et toujours contrairement à ce que présente la fiction, les scientifiques criminalistes ne possèdent pour la plupart aucune réelle expérience en criminologie ou en techniques policières[14]. Ils sont souvent formés en sciences pures, comme la biologie, la chimie ou la physique, et ne se déplacent que rarement sur des scènes de crime pour les examiner. Cette tâche revient plutôt aux techniciens en scènes de crime, des policiers spécialement formés pour ce travail.

Au Québec, la criminalistique posséderait un rôle minime dans la résolution des affaires d'homicide.

Parallèlement, la criminalistique est la discipline qui permet d'identifier un ou des suspects dans la grande majorité des enquêtes des diverses séries télévisées de type *CSI*. Pourtant, la littérature scientifique montre bien que, malgré son grand potentiel, la criminalistique est généralement réduite à la production de preuves destinées au tribunal et ne constitue pas toujours un élément central des enquêtes[15]. Au Québec, la criminalistique posséderait un rôle minime dans la résolution des affaires d'homicide. En fait, moins de 1 % des suspects auraient été identifiés par un apport de la criminalistique entre 1990 et 2001 ; des constats similaires ont également été faits dans plusieurs pays au cours des deux dernières décennies, notamment en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, où moins de 10 % des affaires auraient été élucidées grâce à l'étude de la scène de crime[16]. Ainsi, les témoins, les informateurs et la surveillance policière semblent plutôt constituer les facteurs qui contribuent à l'élucidation des crimes graves.

De plus, la fiction de type *CSI* montre une contribution presque instantanée de la criminalistique aux enquêtes policières. En l'espace de quelques heures, voire minutes, les scientifiques réussissent à identifier l'ADN d'un suspect. Cependant, les réels délais de réalisation des expertises forensiques sont loin de se rapprocher de ceux présentés dans la fiction, notamment en raison de la demande d'expertises toujours grandissante et des retards accumulés. Au Québec, les délais moyens de réalisation d'une expertise au Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale variaient de 21 à 138 jours selon les secteurs d'analyse pour l'année 2014-2015. Aux États-Unis, l'étude d'un rapport du National Institute of Justice indique qu'en 2014, les délais moyens pour l'obtention de résultats d'analyse ADN variaient de 30 jours à parfois plus d'un an selon les différents laboratoires situés à travers le pays[17].

Une science infaillible ?

La science forensique est mise en scène dans la fiction de manière à être associée à une vérité absolue. En revanche, contrairement à ce que véhicule l'écran, plusieurs questionnements portant sur la criminalistique ont surgi depuis les 20 dernières années quant à sa capacité à fournir des éléments de preuve valides aux tribunaux[18]. En effet, trois récents rapports nord-américains remettent en question la validité empirique de certaines disciplines de la science forensique, telle que la comparaison d'empreintes digitales, de projectiles d'armes à feu et de marques de morsures, qualifiant notamment les pratiques en place de non rigoureuses et soulignant l'absence de revue par les pairs dans de nombreuses méthodes d'identification[19]. Les cas d'erreurs judiciaires, comme les identifications erronées basées sur l'ADN, rappellent également que la science forensique et le système de justice ne sont pas parfaits. D'ailleurs, l'organisme **Innocence Project*** a permis de faire innocenter depuis 2009 plus de 225 détenus qui avaient été accusés à tort aux États-Unis.

*** INNOCENCE PROJECT**
Organisme à but non lucratif établi aux États-Unis et qui œuvre à démontrer l'innocence de personnes condamnées par erreur en ayant recours à des contre-expertises fondées principalement sur des tests ADN.

De ce nombre, 116 affaires, soit plus de 50 % des cas, impliquaient une utilisation erronée de la science forensique[20].

La fiction de type *CSI*, source de divertissement ralliant un large public, peut parfois avoir une part éducative. Elle peut aussi influencer la perception qu'ont certains téléspectateurs de la police scientifique, mais l'écart est important entre la fiction et la réalité. Dans l'espoir de voir les mêmes techniques diffusées à la télévision être utilisées, plusieurs personnes développent des attentes irréalistes envers l'utilisation de la criminalistique, attentes qui risquent d'influencer à leur tour les pratiques opérationnelles et stratégiques mises en place par la police scientifique. L'opposition entre obligation de moyens et obligation de résultats qui s'immisce dès lors dans le travail policier réitère la pertinence et même la nécessité d'une communication active entre la police, les laboratoires forensiques et le grand public.

RÉFÉRENCES

[1] Smith, S. M., Patry, M. W. et Stinson, V. (2007). But what is the CSI Effect? How crime dramas influence people's beliefs about forensic evidence. *The Canadian Journal of Police & Security Services, 5*(3), 187-195.

[2] Cavender, G. et Deutsch, S. K. (2007). CSI and moral authority: The police and science. *Crime, Media, Culture, 3*(1), 67-81.

[3] Busselle, R. W. (2001). Television exposure, perceived realism, and exemplar accessibility in the social judgment process. *Media Psychology, 3*(1), 43-67.

Podlas, K. (2006). The CSI Effect and other forensic fictions. *Loyola of Los Angeles Entertainment Law Review, 27*(2), 87-127.

Rhineberger-Dunn, G., Briggs, S. J. et Rader, N. E. (2016). The CSI Effect, DNA discourse, and popular crime dramas. *Social Science Quarterly, 98*(2), 532-547.

[4] Schweitzer, N. J. et Saks, M. J. (2007). The CSI Effect: Popular fiction about forensic science affects the public's expectations about real forensic science. *Jurimetrics, 47*(3), 357-364.

[5] Cole, S. A. et Dioso-Villa, R. (2009). Investigating the "CSI Effect" Effect: Media and litigation crisis in criminal law. *Stanford Law Review, 61*(6), 1335-1374.

[6] Smith, Patry et Stinson, *op. cit.*

[7] Rhineberger-Dunn, Briggs et Rader, *op. cit.*

[8] Patry, M., Stinson, V. et Smith, S. (2008). CSI Effect: Is popular television transforming Canadian society? Dans J. Greenberg et C. Elliott (dir.), *Communication in Question: Canadian Perspectives on Controversial Issues in Communication Studies* (p. 291-298). Toronto, Ont. : Nelson College Indigenous.

[9] Ribaux, O., Baylon, A., Lock, E., Delémont, O., Roux, C., Zingg, C. et Margot, P. (2010). Intelligence-led crime scene processing. Part II: Intelligence and crime scene examination. *Forensic Science International, 199*(1), 63-71.

[10] Trahan, B. (2016). « Je suis persuadé qu'ils savent qui c'est ». *Le Nouvelliste.* Repéré à http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/justice-et-faits-divers/201612/08/01-5049540-je-suis-persuade-quils-savent-qui-cest.php

[11] Chin, J. M. et Workewych, L. (2016). *The CSI Effect.* Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

[12] Cavender et Deutsch, *op. cit.*

Kruse, C. (2010). Producing absolute truth: CSI science as wishful thinking. *American Anthropologist, 112*(1), 79-91.

[13] Kelty, S. F., Julian, R. et Ross, A. (2013). Dismantling the justice silos: Avoiding the pitfalls and reaping the benefits of information-sharing between forensic science, medicine and law. *Forensic Science International, 230*(1-3), 8-15.

[14] Ribaux, O., Crispino, F., Delémont, O. et Roux, C. (2016). The progressive opening of forensic science toward criminological concerns. *Security Journal, 29*(4), 543-560.

[15] Ribaux, O. (2014). *Police scientifique. Le renseignement par la trace.* Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.

[16] Bradbury, S.-A. et Feist, A. (2005). *The Use of Forensic Science in Volume Crime Investigations: A Review of the Research Literature.* Londres, Royaume-Uni : Research Development and Statistics Directorate, Home Office.

Brodeur, J.-P. et Ouellet, G. (2005). L'enquête criminelle. *Criminologie, 38*(2), 39-64.

Mucchielli, L. (2006). L'élucidation des homicides : de l'enchantement technologique à l'analyse du travail des enquêteurs de police judiciaire. *Déviance et société, 30*(1), 91-119.

Wellford, C., Cronin, J., Brandl, S., Bynum, T., Eversen, T. et Galeria, S. (1999). *An Analysis of Variables Affecting the Clearance of Homicides: A Multistate Study.* Washington, D. C. : Justice Research and Statistics Association.

[17] Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale. (2015). *Rapport annuel 2014-2015.* Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/laboratoire/rapport_annuel/2014-2015.pdf

National Institute of Justice (NIJ), US Department of Justice, Office of Justice Programs et United States of America. (2015). *FY14 DNA Backlog Reduction Program Abstracts.* (Publication nº NCJ 249115). Repéré à https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/249115.pdf

[18] Ribaux, O., Roux, C. et Crispino, F. (2016). Expressing the value of forensic science in policing. *Australian Journal of Forensic Sciences*, 1-13. Repéré à http://www.tandfonline.com/eprint/azajSJcdJqR2U356Shg5/full

[19] National Research Council. (2009). *Strengthening Forensic Science in the United States: A Path Forward.* Washington, D.C. : The National Academies Press. https://doi.org/10.17226/12589

[20] Innocence Project. (2016). The Cases & Exoneree Profiles. Repéré à https://www.innocenceproject.org/cases/

Annick Vallières
annick.vallieres@umontreal.ca
Programme de doctorat
en sociologie

LE LAIT MATERNEL DEVENU PRODUIT DE LUXE

Quelles sont les options qui s'offrent à une femme qui ne parvient pas à allaiter ou ne désire pas le faire ? Le lait d'une autre femme serait la solution de remplacement à privilégier, selon l'Organisation mondiale de la Santé, plutôt que les substituts artificiels de lait offerts présentement sur le marché. Les services de nourrices, les banques de lait à but lucratif ou non, l'achat de lait maternel en ligne et le marché informel de partage de lait sont autant de façons d'obtenir le lait d'une autre mère aujourd'hui. Cependant, les inégalités sociales de santé pourraient augmenter en raison d'une accessibilité accrue, pour les femmes issues de milieux aisés, au lait d'une autre femme obtenu à travers des services payants. Regard sur les incidences potentielles du commerce du lait de femme.

Alors que l'allaitement maternel est perçu comme un processus rattaché au corps en continuité avec la grossesse et la naissance, le lait maternel extrait représente un produit de consommation, loin de son processus initial qui met l'accent sur le toucher et l'interaction corporelle entre la femme et l'enfant. Sa marchandisation et son contrôle biomédical en sont ainsi facilités. D'un point de vue sociologique, le lien étroit entre la promotion mondiale actuelle de l'allaitement maternel et sa marchandisation s'avère intéressant à explorer. En effet, la vente de lait maternel soulève de nombreux enjeux éthiques, tels que la reproduction des inégalités sociales préexistantes découlant notamment des rapports sociaux de classe, de genre et de **race***, ainsi que l'appropriation et l'invisibilisation du travail derrière l'appel aux dons de lait altruistes.

*** RACE**
Renvoie ici au processus de racialisation, c'est-à-dire le produit d'une catégorisation sociale basée sur des phénotypes (caractéristiques apparentes d'un individu) qui entraîne des différences profondes de chances et de privilèges dans la société.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dans l'éventualité où les mères ne peuvent pas allaiter ni extraire leur lait, le lait d'une autre femme serait l'option de remplacement à privilégier[1]. Les substituts du lait maternel sont ainsi placés au dernier rang de la classification de l'OMS de l'alimentation du bébé. Depuis 2001, l'OMS recommande l'**allaitement maternel exclusif*** pendant les six premiers mois du nourrisson ainsi que la poursuite de l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires[2]. Afin d'encourager les mères à allaiter leur enfant, les spécialistes de la santé mettent systématiquement l'accent sur les bénéfices nutritionnels et immunologiques de l'allaitement maternel pour le bébé, notamment la diminution des risques d'infections gastro-intestinales et d'infections des voies respiratoires supérieures[3].

*** ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF**
Le bébé est nourri uniquement de lait maternel, sans aucun autre liquide ou solide (à l'exception des gouttes ou sirops de vitamines, de minéraux ou de médicaments).

Le recours au lait d'une autre femme que celui de la mère pour nourrir son enfant n'est pas nouveau. La mise en nourrice est une pratique attestée dans l'histoire depuis l'Antiquité, mais cette pratique a progressivement disparu en Occident depuis l'arrivée des substituts de lait maternel[4]. Or, la promotion de l'allaitement maternel conduit aujourd'hui à la réémergence de la marchandisation du lait de femme. Aucune n'est encore implantée au Canada, mais trois banques de lait à but lucratif existent maintenant aux États-Unis : Medolac® Laboratories, Prolacta Bioscience et International Milk Bank. Bien que la majorité des banques de lait nord-américaines restent des organisations à but non lucratif, les banques de lait lucratives

viennent bousculer la vision historique et philanthropique des banques de lait publiques en raison de leur recherche de profits. Dans les deux cas, le lait recueilli sert principalement aux bébés prématurés. La différence majeure entre les banques de lait à but lucratif et les banques de lait sans visée lucrative réside dans le fait que ces dernières ne paient pas les donneuses et facturent seulement quelques dollars aux unités de soins intensifs néonataux des hôpitaux pour couvrir leurs frais de pasteurisation, de transport et de dépistage.

L'alimentation d'un bébé prématuré nourri exclusivement au lait maternel fortifié est évaluée à 10 000 $ américains pour un séjour de 60 jours aux soins prénataux intensifs.

Un lait maternel fortifié

Fondée en 1999 dans le sud de la Californie, Prolacta Bioscience se dit « pionnière dans la standardisation des produits de lait humain[5] » (notre traduction). Elle est la première compagnie privée productrice d'un lait maternel dit « fortifié » ou « amélioré », car concentré en protéines, gras et minéraux. Chaque once de ce produit est créée à partir de 10 onces de lait maternel. Parce qu'elle adopte un discours valorisant le lait maternel comme la substance idéale pour les nourrissons, mais aussi un discours commercial présentant ses produits à base de lait maternel comme possédant des propriétés supérieures, Prolacta Bioscience pourrait modifier la représentation que les gens se font du lait maternel. Celui-ci pourrait être déclassé par des produits de lait maternel fortifié et standardisé, puisque la science parvient à transformer une « substance naturelle » en un « meilleur produit ». Ce lait maternel fortifié est présenté comme un produit pharmaceutique et vendu principalement aux unités de soins intensifs néonataux des hôpitaux au coût de 180 $ américains l'once[6]. L'alimentation d'un bébé prématuré nourri exclusivement au lait maternel fortifié est évaluée à 10 000 $ américains pour un séjour de 60 jours aux soins prénataux intensifs. Le coût de ce produit est facturé aux assureurs[7]. Prolacta Bioscience se défend de vendre ses produits à fort prix et soutient que l'utilisation de ceux-ci permettrait aux hôpitaux d'épargner de l'argent. Citant les résultats de son essai clinique, Prolacta Bioscience affirme que la diminution de l'incidence de l'entérocolite nécrosante, une maladie intestinale grave fréquente chez les bébés prématurés, associée à la consommation exclusive de lait maternel fortifié ferait au bout du compte économiser les hôpitaux. La présence de ce produit sur le marché représente donc un changement dans la manière dont les hôpitaux traitent les enfants nés prématurément.

Prolacta Bioscience se procure son produit de base auprès de neuf sites de dons affiliés à l'entreprise pour collecter les dons de lait des femmes. L'un de ces sites de dons, Tiny Treasures Milk Bank, est particulier, puisqu'il est administré directement par Prolacta Bioscience et que, contrairement aux autres, il dédommage ses donneuses à la hauteur de 1 $ américain par once, en plus de fournir gratuitement des sacs de stockage pour le lait maternel et de rembourser les frais d'expédition réfrigérée ou l'achat d'un tire-lait électrique.

La venue des banques de lait privées et le fait de payer les donneuses font grand débat. Les banques à but lucratif soutiennent que leur arrivée sur le marché du lait maternel ne fait que donner le choix aux femmes de recevoir une compensation pour leurs dons. Les personnes qui s'y opposent affirment quant à elles que leur présence sur le marché diminue grandement la quantité de dons obtenus par les banques de lait sans but lucratif[8], qui ne peuvent se permettre d'offrir cette compensation financière minime qui agit toutefois

CES SLOGANS LAISSENT ENTENDRE QUE LE LAIT SERA REMIS GRATUITEMENT AUX NOURRISSONS DANS LE BESOIN, ALORS QUE, DANS CERTAINS CAS, IL SERA OFFERT UNIQUEMENT AUX PARENTS QUI ONT LE PRIVILÈGE D'AVOIR DES ASSURANCES COUVRANT CE PRODUIT.

comme un incitatif. Leur crainte est donc que les compagnies accaparent les excès de lait et fabriquent des produits qui seraient, au bout du compte, inaccessibles à la plupart des familles, tout en laissant moins de lait disponible pour les banques de lait à but non lucratif. Les données semblent confirmer cette crainte : Prolacta Bioscience a traité à elle seule 2,4 millions d'onces de lait en 2015 et prévoyait en traiter 1 million de plus l'année suivante. Cette quantité doit être comparée aux 3,1 millions d'onces de lait traitées en 2013 par l'ensemble des 18 banques de lait maternel sans but lucratif membres de l'organisme Human Milk Banking Association of North America (dont 15 sur 18 sont situées aux États-Unis)[9].

#DonnerdulaitDonnerlavie

Un vif débat entoure donc le don de lait de femme. La générosité des mères semble nourrir les bénéfices de l'entreprise, puisque Prolacta Bioscience n'indemnise qu'un petit nombre de donneuses. La compagnie privée ne divulgue pas ses revenus, mais elle générerait annuellement un chiffre d'affaires de près de 44,5 millions de dollars[10]. La compagnie obtient majoritairement son produit de base sans payer les fournisseuses (ou très faiblement dans le cas de Tiny Treasures Milk Bank) en faisant appel à la générosité des donneuses grâce à une image altruiste, philanthropique et salvatrice du don de lait. Au cœur de ce débat se dégagent donc deux profils de donneuses : les femmes altruistes, souvent de classe moyenne, qui refusent d'échanger leur lait contre rémunération, car elles prônent le don de soi et souhaitent sauver les bébés prématurés, et celles qui souhaitent être rémunérées pour leur lait, souvent de classe défavorisée et souvent perçues comme étant motivées uniquement par le profit[11]. Les banques de lait privées reprennent ainsi à leur avantage la rhétorique associée aux banques de lait traditionnelles et les stéréotypes de genre féminins, en plaçant le don de lait ou de soi comme une extension du travail de soin (*care*) associé aux rôles de femme et de mère. Par exemple, les campagnes de sensibilisation au don de lait utilisent des slogans tels que « Sauver les bébés une goutte à la fois », « Le cadeau d'une femme pour un début de vie sain », « Votre lait maternel peut sauver des vies » ou encore des mots-clics comme #DonnerdulaitDonnerlavie (nos traductions).

Ces slogans laissent entendre que le lait sera remis gratuitement aux nourrissons dans le besoin, alors que, dans certains cas, il sera offert uniquement aux parents qui ont le privilège d'avoir des assurances couvrant ce produit. Lors de la fusion entre The International Breast Milk Project et Prolacta Bioscience, une entente tacite n'a pas été respectée. The International Breast Milk Project était un groupe de mères qui s'était donné comme mission de récolter 50 000 onces en dons de lait pour aider des bébés orphelins d'Afrique du Sud. Le groupe a fusionné en 2007 avec Prolacta Bioscience afin que l'entreprise assure la sécurité et la qualité du lait donné ainsi que son transport vers l'Afrique du Sud. Or, seuls 25 % des dons ont réellement servi à la cause initiale. En effet, 75 % des dons recueillis ont été achetés par Prolacta Bioscience au coût de 1 $ américain l'once et ont été revendus aux unités de soins intensifs néonataux des hôpitaux américains pour environ 35 $ l'once[12].

Tout comme d'autres parties du corps telles que les ovules, le sang et les cellules souches, par exemple, le lait de femme s'intègre dans la mise en marché du corps et de ses produits en pièces détachées au sein de ce que les économistes appellent la **bioéconomie***.

***BIOÉCONOMIE**
Ensemble d'activités économiques liées à l'innovation, au développement, à la production et à l'utilisation de produits et de procédés biologiques.

Comme le montre la sociologue Céline Lafontaine[13] sous une perspective féministe matérialiste, l'appel massif au don, du lait maternel dans ce cas-ci, abrite une logique d'appropriation et d'invisibilisation du travail des femmes. Effectivement, le don de lait implique une forme de travail qui demande du temps et de l'énergie, et qui n'est généralement pas reconnu en raison de la rhétorique salvatrice entourant le don de lait. Dans ce contexte, le lait de femme devient une marchandise d'une grande valeur séparée de sa source de production, la mère, et de son processus, l'allaitement maternel.

Les inégalités sociales de santé

La marchandisation croissante du lait de femme peut avoir pour effet de restreindre l'accès au lait maternel pour les enfants de femmes de classes défavorisées. Ici, la marchandisation discutée va au-delà de celle promue par Prolacta Bioscience; elle couvre également les autres banques de lait à but lucratif, les services de nourrices et la vente de lait maternel en ligne, par exemple. Dans l'éventualité où le lait maternel serait effectivement le meilleur qui soit pour la santé des enfants (affirmation remise en question par plusieurs auteures[14]), l'incidence de sa marchandisation sur les inégalités sociales de santé est à explorer. En sociologie de la santé, les inégalités sociales de santé sont définies comme des différences dans l'état de santé observées entre des groupes sociaux de différents niveaux dans une hiérarchie sociale[15]. Ici, la principale hiérarchie sociale concernée est le **statut socioéconomique*** des parents. Le coût élevé du lait maternel quand il est acheté peut signifier que son accès sera déterminé, entre autres, par le statut socioéconomique du ou des parents. Par ailleurs, les femmes moins nanties pourraient être davantage motivées à vendre leur lait que les femmes plus aisées. Si leur lait est leur seul moyen d'échange économique, elles seraient alors plus vulnérables à l'exploitation dans cette marchandisation[16].

*** STATUT SOCIOÉCONOMIQUE**
Il est déterminé par le niveau de revenu, de richesse, de scolarité et de prestige d'une personne.

En contexte états-unien, les femmes de statut socioéconomique élevé ont déjà des taux supérieurs d'allaitement maternel[17]. Plusieurs raisons expliquent les taux d'allaitement différenciés selon le statut socioéconomique : un accès ou non aux congés de maternité payés, l'impossibilité pour certaines de combiner allaitement et emploi salarié, un niveau d'éducation qui permet une meilleure adhésion aux recommandations de santé publique, une perception négative de l'allaitement par les mères des classes socioéconomiques défavorisées, l'embarras face à l'allaitement en public, etc.[18]. Compte tenu des contraintes associées à la combinaison de l'allaitement et de l'emploi salarié, la ségrégation professionnelle de race et de genre illustre bien la manière dont les rapports sociaux peuvent s'imbriquer. En effet, les femmes et plus particulièrement celles racialisées sont sous-représentées dans les postes professionnels et de direction. Elles ont ainsi moins accès à des congés de maternité payés et à des lieux de travail ayant des programmes de lactation ou à des endroits appropriés pour extraire le lait et le conserver de façon adéquate, ce que Jennifer C. Lucas et Deborah McCarter-Spaulding nomment des « lieux de travail amis de l'allaitement » (notre traduction). Selon ces auteures, les différences socioéconomiques et raciales en emploi sont des facteurs contributeurs importants aux écarts raciaux et socioéconomiques dans les taux d'allaitement[19].

De la même manière, le **positionnement social*** des parents

*** POSITIONNEMENT SOCIAL**
La position précise qu'occupe une personne ou un groupe au sein des hiérarchies sociales. Le positionnement social renvoie donc à l'articulation de différentes caractéristiques, notamment l'ethnicité, le statut socioéconomique, le genre et l'âge.

déterminerait en partie l'accès au lait maternel dans le contexte de la marchandisation discuté dans cet article. Selon Robin Lee, les parents les plus susceptibles d'être en mesure de payer pour le lait sont blancs, riches et vivent dans les pays du Nord[20]. La marchandisation du lait maternel comporte donc le risque de creuser davantage les inégalités sociales de santé en réduisant de diverses manières son accès pour certains groupes sociaux. Ces questions éthiques ne doivent pas être négligées. ◎

RÉFÉRENCES

[1] OMS – Organisation mondiale de la Santé. (2017). Thème de santé. Allaitement. Repéré à http://www.who.int/topics/breastfeeding/fr/

[2] *Ibid.*

[3] Naître et grandir. (2017). Allaitement : les bienfaits du lait maternel. Repéré à http://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/alimentation/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-allaitement-maternel-avantage

[4] Delahaye, M. (1990). *Tétons et tétines. Histoire de l'allaitement.* Paris, France : Trame Way.

Fildes, V. (1986). *Breasts, Bottles and Babies: A History of Infant Feeding.* Édimbourg, Royaume-Uni : Edinburgh University Press.

Golden, J. (1996). *A Social History of Wet Nursing: From Breast to Bottle.* Columbus, Ohio : Ohio State University Press.

[5] Site internet de Prolacta Bioscience. Repéré à http://www.prolacta.com/

[6] Pollack, A. (2015). Breast milk becomes a commodity, with mothers caught up in debate. *The New York Times.* Repéré à http://www.nytimes.com/2015/03/21/business/breast-milk-products-commercialization.html?_r=0/

[7] Buia, C. (2015). The booming market for breast milk. *Newsweek.* Repéré à http://www.newsweek.com/2015/06/05/booming-market-breast-milk-335151.html/

[8] Moreau, A. (2015). Le commerce du lait maternel en croissance. *Planète F Magazine.* Repéré à https://www.planetef.com/2015/06/le-commerce-du-lait-maternel-en-croissance/

[9] Pollack, *op. cit.*

[10] Buzzfile. (s. d.). Prolacata Bioscience, Inc. Repéré à http://www.buzzfile.com/business/Prolacta-Bioscience,-Inc.-626-599-9260/

[11] Swanson, K. W. (2014). *Banking on the Body: The Market in Blood, Milk and Sperm in Modern America.* Cambridge, Mass. : Harvard University Press.

[12] Fentiman, L. C. (2012). Marketing mothers' milk: The market for human milk and infant formula (p. 169-179). Dans P. H. Smith, B. L. Hausman et M. Labbok (dir.), *Beyond Health, Beyond Choice: Breastfeeding Constraints and Realities.* New Brunswick, N. J. : Rutgers University Press.

Hassan, N. (2010). Milk markets: Technology, the lactating body, and new forms of consumption. *WSQ: Women's Studies Quarterly, 38*(3-4), 209-228.

[13] Lafontaine, C. (2014). *Le corps-marché. La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie.* Paris, France : Seuil.

[14] Plusieurs auteures remettent en doute l'importance accordée aux bénéfices santé de l'allaitement maternel, surtout en contexte occidental où l'utilisation du lait artificiel se fait dans des conditions sanitaires adéquates. Pour en savoir davantage, voir notamment Courtney, J. (2015). *Lactivism: How Feminists and Fundamentalists, Hippies and Yuppies, and Physicians and Politicians Made Breastfeeding Big Business and Bad Policy.* New York, N. Y. : Basic Books; Rosin, H. (2009). The case against breast-feeding. *The Atlantic.* Repéré à https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2009/04/the-case-against-breast-feeding/307311/; Wolf, J. B. (2011). *Is Breast Best?: Taking on the Breastfeeding Experts and the New High Stakes of Motherhood.* New York, N. Y. : New York University Press; et Wolf, J. B. (2007). Is breast really best? Risk and total motherhood in the National Breastfeeding Awareness Campaign. *Journal of Health Politics, Policy and Law, 32*(4), 595-636.

[15] Aïach, P. et Fassin, D. (2004). L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé. *La revue du praticien, 54*(20), 2221-2227.

[16] Lee, R. (2016). The ethics of human milk exchange and sale. Repéré à https://impactethics.ca/2016/03/29/the-ethics-of-human-milk-exchange-and-sale/

[17] Centers for Disease Control and Prevention. (2013). Progress in increasing breastfeeding and reducing racial/ethnic differences — United States, 2000–2008 births. *Morbidity and Mortality Weekly Report, 62*(5), 77-80.

[18] Pour des recensions des facteurs influençant l'initiation et la durée de l'allaitement, voir notamment Meedya, S., Fahy, K. et Kable, A. (2010). Factors that positively influence breastfeeding duration to 6 months: A literature review. *Women and Birth, 23*(4), 135-145; et Johnston-Robledo, I. et Fred, V. (2008). Self-objectification and lower income pregnant women's breastfeeding attitudes. *Journal of Applied Social Psychology, 38*(1), 1-21.

[19] Lucas, J. C. et McCarter-Spaulding, D. (2012). Working out work: Race, employment, and public policy. Dans P. H. Smith, B. L. Hausman et M. Labbok (dir.), *Beyond Health, Beyond Choice: Breastfeeding Constraints and Realities* (p. 144-156). New Brunswick, N. J. : Rutgers University Press.

[20] Lee, *op. cit.*

LES VIEUX QUI SORTENT DE PRISON

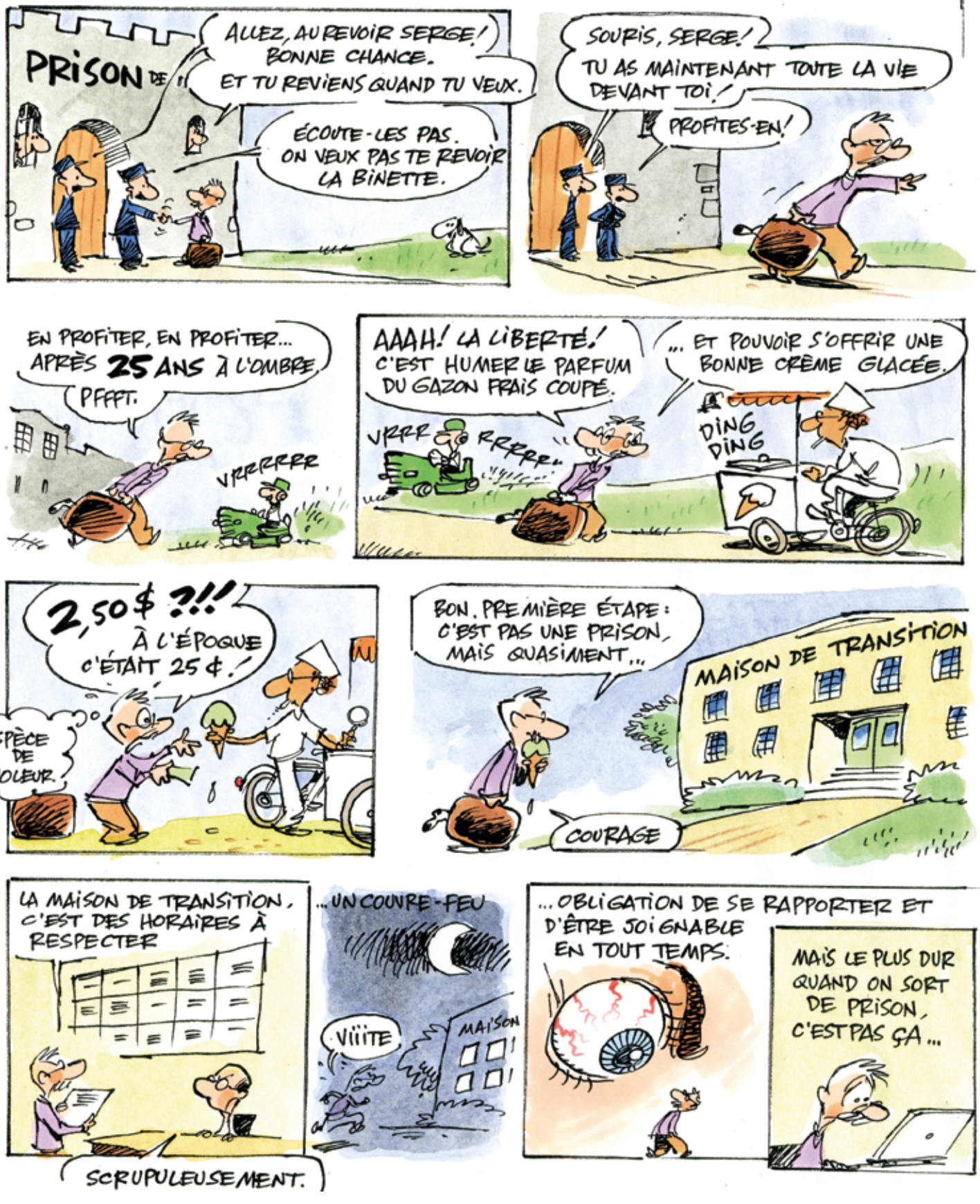

... ET PUIS APRÈS ...

NON... LE PLUS DUR, C'EST LES GENS QUI TE REGARDENT AVEC SUSPICION

EN FAIT, JE LEUR FAIS PEUR.

MAIS ILS NE RÉALISENT PAS QUE C'EST EUX QUI ME FONT PEUR.! EN PRISON, QUAND TU ES ENTOURÉ DE MONDE, C'EST QUE TU VAS PASSER UN MAUVAIS QUART D'HEURE.

PLUS DUR ENCORE, C'EST CHERCHER DU BOULOT.

facebook
FAST
google
LINKELD
IBM
internet
apple
sum sang
WWW
Wifi
Xpress
vite

HO! JE VOIS QUE VOUS AVEZ UN CASIER JUDICIAIRE.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

EUH...

ET JE CONSTATE QUE VOUS N'ÊTES PLUS TOUT JEUNE.

EXACT MISTER SHERLOCK HOLMES.

JE VAIS RÉFLÉCHIR.

NON MERCI

NO THANKS

DÉSOLÉ

ON N'A PAS BESOIN DE RIEN.

ON VOUS APPELERA

ON SE DÉCOURAGE. ON SE DIT QU'ON N'Y ARRIVERA JAMAIS. PARFOIS, ON SOUHAITE PRESQUE RETOURNER EN DEDANS

AU MOINS, EN TAULE, TOUT ÉTAIT RYTHME DE A À Z...

DEBOUT, SERGE.

JE N'AVAIS PAS À ME CASSER LA TÊTE.

JAMBON, PATATES PILÉES.

BONNE NUIT SERGE.

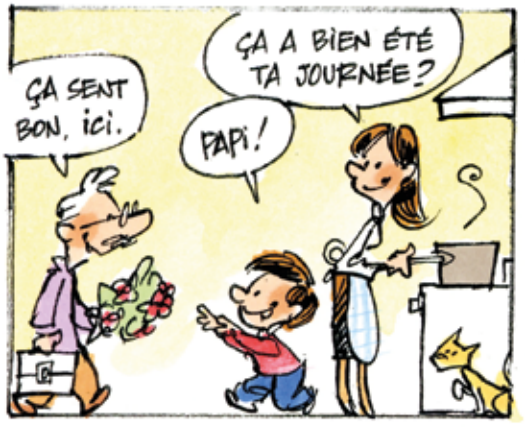

ILLUSTRATIONS ET SCÉNARIO
JACQUES GOLDSTYN

PARSECS

PROGRAMME D'AIDE AU **RAYONNEMENT** DU **SAVOIR** ÉTUDIANT DES **CYCLES SUPÉRIEURS**

BONIFIÉ

DE 300$ À 500$ POUR PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE RAYONNEMENT TEL QU'UN COLLOQUE OU UN CONCOURS.

DATES LIMITES À VENIR

8 NOVEMBRE | 17 JANVIER | 14 MARS

FAECUM.QC.CA/services/bourses-et-subventions

FAÉCUM
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FICSUM
FONDS D'INVESTISSEMENT DES CYCLES SUPÉRIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FICSUM

LE FICSUM, AU SERVICE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

DIRE

LA REVUE PAR ET POUR LES ÉTUDIANTS

PUBLIEZ DANS LA REVUE *DIRE* ET REMPORTEZ **JUSQU'À 1250 $**.

SOUTIEN FINANCIER

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? OBTENEZ **JUSQU'À 600 $**!

MRE

MOIS DE LA RECHERCHE ÉTUDIANTE

PRÉSENTEZ VOS DERNIERS RÉSULTATS DE RECHERCHE ET RECEVEZ **JUSQU'À 1200 $**.

NOUVELLES

JOIGNEZ LA CONVERSATION

FICSUM.COM

FICSUM

FONDS D'INVESTISSEMENT
DES CYCLES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PAVILLON MARGUERITE-D'YOUVILLE
2375, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE, BUREAU 1125-7
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3T 1A8